



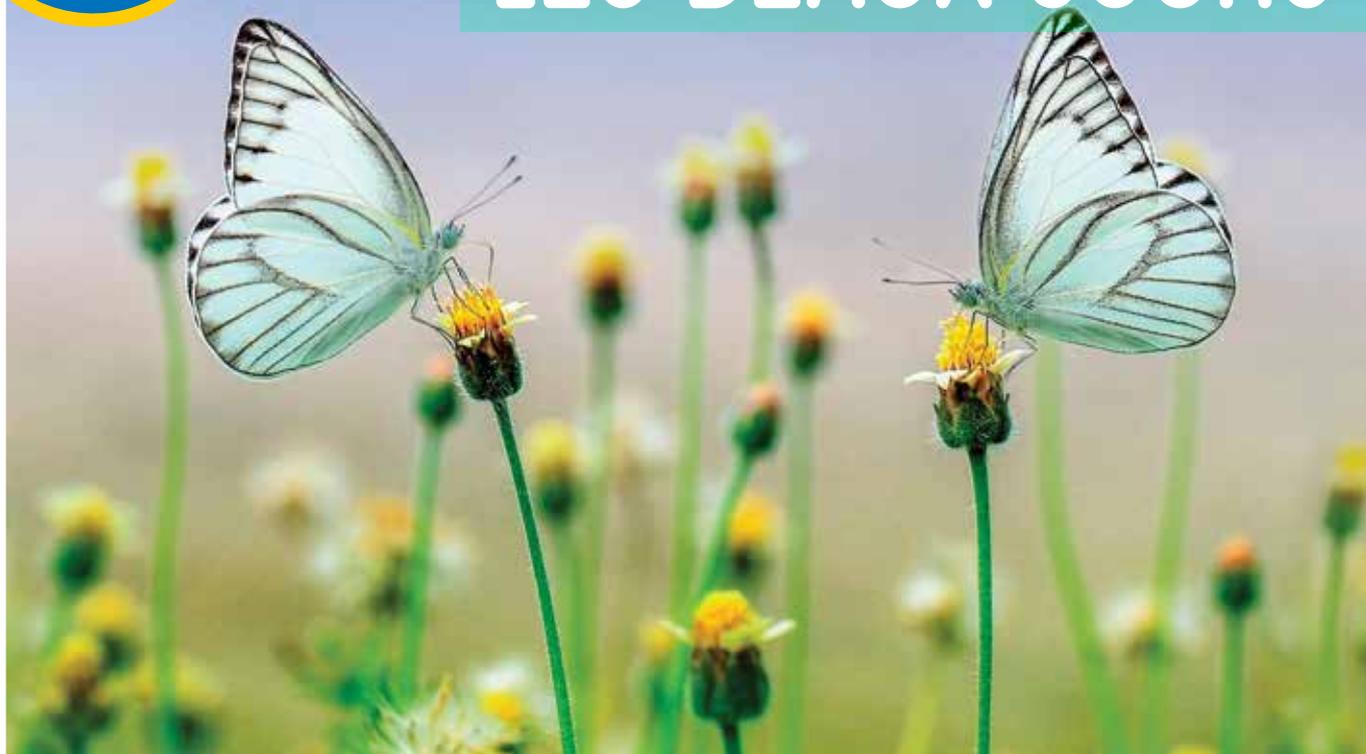
BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres



LES BEAUX JOURS



DOSSIER p.13

La mairie vous répond



JEUNESSE p.16

Un séjour tout schuss
à La Bresse



ASSOCIATIONS p.38

Du cinéma à Saint Parres



**CUIR
CENTER**

COLLECTION 2022

cuirs • tissus

**PRIX
DE LANCEMENT
EXCEPTIONNELS***

**100% CUIR
PLEINE FLEUR**

1990€⁽¹⁾
dont
13,50 €
d'éco-part



AMEUBLEMENT



**DÉCOUVREZ TOUTE
LA COLLECTION 2022**

SWEET - CANAPÉ 3 PLACES.

(1) L. 202 x H. 86 x P. 97 cm. Cuir de vachette, pleine fleur cat. SK. Structure en bouleau massif et multiplis. Assises mousse polyuréthane, d.38S kg/m³ - dossiers fibre polyester. Suspensions ressorts métalliques. Piètement métal chromé. Coussin déco en option. Existe aussi en tissu (tarifs en magasin). Autres dimensions : canapé 3 places (3 coussins dossiers) L. 205 cm - canapé 2,5 places L. 182 cm - canapé 2 places L. 144 cm. Prix promotionnel TTC maximum conseillé valable en France métropolitaine, hors Corse, hors livraison (tarifs en magasin), jusqu'au 30/04/2022. *Sur modèles signalés par étiquette en magasin.

Aire des Moissons - **ST PARRÉS AUX TERTRES** à côté de **MAXI LITERIE**
LE SPÉCIALISTE DE VOS NUITS

ENTRE INQUIÉTUDE ET ESPOIR ...

Jack HIRTZIG, Maire



Chères Patrociennes et chers Patrociens,

A l'heure où j'écris ces lignes, l'Ukraine a été sauvagement attaquée par la Russie. Cette guerre qu'on avait oubliée revient et, avec elle, son cortège d'horreurs. **Toute l'équipe municipale se mobilise, avec le concours de la population, pour apporter une aide à ce pays meurtri.** Formons le vœu que ce conflit s'arrête vite et que cet Etat retrouve l'intégralité de sa souveraineté.

A Saint Parres, l'année 2021 s'est terminée avec le festival des chorales de l'Avent. Merci à Magali CHABROL, adjointe à la Culture, et à son équipe, de nous avoir offert ce moment tant attendu.

Rappelons également le succès du Téléthon 2021, porté avec enthousiasme par Pascal DAUTREVAUX, adjoint à la Jeunesse, et par les associations partenaires. La générosité du

public a permis de battre **un record de dons inégalé** dans notre commune. Aussi, je tiens à **remercier les agents communaux, les enseignants et les parents d'élèves** pour avoir contribué à surmonter cette vague de contamination au COVID. Nous avons fait face ensemble, de notre mieux, dans l'intérêt de tous.

2022, le retour à la normale ?

Budgétairement, nous maintenons le cap. **Des investissements seront réalisés dans trois domaines : la voirie** (réfection de la rue Paul Lafargue), gérée par Maryse PETIT, **l'économie d'énergie** (installation de panneaux photovoltaïques), sous la conduite de Philippe LECLERCQ, **et la sécurité** (mise en place de caméras de vidéo-protection, recrutement d'un agent de sécurité de la voie publique). **La modération de nos dépenses de fonctionnement** est une contrepartie nécessaire dans un contexte difficile

d'augmentation du coût de la vie. **Le CCAS,** chapeauté par Régine MERRAD, est actuellement très sollicité pour **venir en aide aux plus fragiles de nos administrés.**

Le CMJ a retrouvé force et vigueur sous la houlette de Ludovic CRÉTÉ, conseiller municipal délégué. De nombreux projets commencent à se dessiner.

Dans le domaine associatif, les assemblées générales, synonymes de retrouvailles, se multiplient. Adrien NIEUWMUNSTER veille particulièrement au bien-être des associations.

Enfin, je terminerai par un mot de remerciement à celle qui a été au service des Patrociens pendant très longtemps et qui bientôt prendra une retraite bien méritée. Il s'agit de **Muriel CHARITÉ, DGS de la mairie**. Je lui souhaite de bien profiter de cette nouvelle vie qui s'offre à elle !

* Vous pourrez en découvrir plus sur Muriel CHARITÉ et ses fonctions en lisant le « Zoom », pages 33 à 35

DANS LE RETRO

- Le Père Noël dans les écoles
- L'arbre de la laïcité
- La sapinade

4

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Les élections
- Un point sur le PLU
- Une ville où il fait bon vivre

7

DOSSIER

- La mairie vous répond

13

JEUNESSE

- Les accueils de loisirs de février
- Séjour à la Bresse
- 10 ans de la crèche

14

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- L'astuce écolo
- Fête de la Nature

20

TRAVAUX

- Travaux à l'école

22

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Bilan des aides attribuées au CCAS
- Don du sang

23

ÉCONOMIE/EMPLOI

- 4 nouvelles enseignes

24

CULTURE

- La bibliothèque

26

AGENDA ET CALENDRIER

29

ZOOM SUR

- Muriel CHARITÉ

33

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

36

POUR SE DIVERTIR

43

TRIBUNE LIBRE

44

INFOS PRATIQUES

45

LE PATROCIEN

Responsable de la publication : Magali CHABROL

Editeur : Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité : Sylvie CHAUVIER

Conception : SYSCOM (03 25 75 79 92) 6, rue Archimède 10600 La Chapelle Saint Luc www.agence-syscom.com

Impression : LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70) 10, avenue des Tirverts 10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution : Adrexo

Bulletin imprimé sur du papier recyclé NAUTILIS



Repas de fête à la

RESTAURATION SCOLAIRE

Le jeudi 16 décembre 2021, les élèves mangeant à la cantine se sont régalés en dégustant le repas de Noël cuisiné à leur intention. Au menu, terrine de Saint-Jacques, Sot-l'y-laisse accompagné de sa sauce aux girolles et de pommes duchesse, délice de camembert, bûche au chocolat, clémentines et quelques chocolats. Un vrai festin !



> LA MAGIE DE NOËL À L'ÉCOLE

Le vendredi 17 décembre 2021, le père Noël a rendu visite aux élèves du groupe scolaire Brossolette/Ferry. Accompagné de Sylvie FOUFÉ, directrice, et de Régine MERRAD et Pascal DAUTREVAUX, adjoints au maire, **il a apporté de nombreux cadeaux, des bonbons et des viennoiseries, offerts par l'association des parents d'élèves *Les enfants d'abord* et la municipalité.** Les petits Patrocliens étaient ravis de cette belle rencontre.



Plantation de l'arbre DE LA LAÏCITÉ



Le vendredi 10 décembre 2021, le maire, Jack HIRTZIG, a planté l'arbre patroclien de la laïcité dans le square Belframe, aidé de quelques enfants du

groupe scolaire Brossolette / Ferry. Cet événement a eu lieu en présence des 258 élèves de l'école, des enseignants, de Corinne CAHEZ, inspectrice de l'Éducation nationale, de

représentants de la *Ligue de l'enseignement*, de membres du conseil municipal et de parents d'élèves.

Tous les élèves, de la petite section au CM2, avaient été invités à travailler sur un projet global ayant pour thèmes la fraternité, la solidarité et le multiculturalisme. Ils ont également assisté à une conférence s'intitulant « Un seul humain, des milliers de cultures ». Cette émouvante journée était le point d'orgue de ce travail mené par la directrice, Sylvie FOUFÉ, et les enseignants, sous l'égide de la *Ligue de l'enseignement* et de la municipalité.

> TÉLÉTHON 2021 : L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS !

Le 27 janvier 2021, la commission Jeunesse a présenté le bilan du Téléthon 2021 en présence de Jack HIRTZIG, maire de Saint Parres aux Tertres, des membres du conseil municipal, de Dominique KRAMER, coordinatrice Téléthon de l'Aube, et des représentants des associations participantes.

Le maire a remis un chèque de 3 942,26 € à Mme KRAMER, une somme record jamais atteinte jusqu'ici dans la commune ! Ce Téléthon 2021 fût exceptionnel, tant par le montant des dons récoltés que par le nombre d'associations impliquées. Les animations de grandes qualités ont attiré un public nombreux.

Rendez-vous est donné pour la prochaine édition du Téléthon, en espérant pouvoir encore faire mieux en 2022 !



SAPINADE 2021

LA 2^{ème} SAPINADE ORGANISÉE DANS NOTRE COMMUNE A PERMIS DE RÉCUPÉRER **217 SAPINS**, DÉPOSÉS DANS 9 SECTEURS DE COLLECTE. C'EST **60 DE PLUS** QUE L'ANNÉE PASSÉE.

Le 22 janvier dernier, ceux-ci ont été transformés en copeaux par les agents des services techniques, qui les ont **distribués aux Patrocliens** venus assister au broyage des sapins. Les copeaux restants seront utilisés **dans les massifs de fleurs communaux afin de réduire les arrosages**. Une belle opération écoresponsable.



Elections PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022



DATES DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

- **le dimanche 10 avril 2022** pour le premier tour
- **le dimanche 24 avril 2022** pour le second tour

DATES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront **les dimanches 12 et 19 juin 2022** pour la désignation des 577 députés.

À NOTER : Les bureaux de vote 1, 2 et 3 sont transférés dans la salle Deterre Chevalier.

DU NOUVEAU CONCERNANT LES PROCURATIONS

Si vous savez que vous ne pourrez pas voter personnellement le jour du scrutin, **vous pouvez, depuis le 1^{er} janvier 2022, donner procuration à n'importe quel électeur de confiance, même si celui-ci est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.** Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

COMMENT DONNER PROCURATION ?

S'il est possible de donner procuration à tout moment jusqu'au jour du scrutin, il est conseillé de s'y prendre le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement de la procuration.

2 solutions pour donner procuration :

- En faisant une demande en ligne sur le site **maprocuration.gouv.fr**.

Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat.

Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

- En faisant une demande via un **formulaire CERFA papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit

télécharger et imprimer le formulaire CERFA sur **service-public.fr**, soit obtenir un formulaire CERFA cartonné sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

***N.B. :** Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer du fait d'une maladie ou d'un handicap, un policier ou un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile. Formulez votre demande par écrit auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche.*

Vous pouvez vérifier que vous avez donné ou reçu une procuration :

Le service en ligne « Interroger votre situation électorale » sur service-public.fr vous donne désormais accès aux données relatives aux procurations que vous avez données ou reçues.

Vous pouvez résilier une procuration via la télé-procédure « Maprocuration ».

Comme pour la résiliation par le biais d'un CERFA, vous devez ensuite vous présenter devant un policier, un gendarme ou un agent du ministère des affaires étrangères pour faire valider cette demande de résiliation.



Séance du conseil

DU 16 DÉCEMBRE 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE, en application de l'article 3 I 1° et 2° de la loi du 26/01/1984, le recrutement d'agents contractuels à temps complet ou à temps non complet en fonction des nécessités de service, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

AUTORISE, en application de l'article 3 I 2° de la loi du 26/01/1984, le recrutement d'un adjoint du patrimoine contractuel à temps non complet soit 24/35^{ème} pour la mise en place du nouveau réseau TCM et MDA, pour une durée maximum de 6 mois pour une période de 12 mois consécutifs.

MODIFIE le tableau des effectifs en supprimant un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, catégorie B, en filière administrative et en créant un poste d'attaché territorial, catégorie A, en filière administrative affecté à la direction des services.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion à la mission R.G.P.D (Règlementation Générale sur la Protection des Données) avec le Centre de gestion de l'Aube.

PRONONCE la désaffectation des 4 logements de fonction d'instituteurs du groupe scolaire Ferry-Brossolette (3 logements dans la section élémentaire Brossolette et 1 logement dans la section élémentaire Ferry).

AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée section AL n°75 au profit de Mme Evelyne JACQUEMOT au prix principal de 15 000 €, suite au désistement de Mme Nicole VIDAL.

AUTORISE le maire à encaisser les indemnités perçues suite à des dépôts de plaintes de la collectivité et demandes du Parquet.

DÉCIDE de procéder à l'inscription de crédits supplémentaires sur le budget de l'exercice 2021 pour un montant total de 35 920 euros : 17 000 euros en section de fonctionnement et 18 920 en section d'investissement.

DÉCIDE de créer le R.I.F.S.E.E.P à compter du 1^{er} janvier 2022 pour le grade d'animateur territorial et de mettre à jour celui du grade de technicien territorial.

Questions diverses :

- Le maire informe que *Leroy Merlin* a acquis le bâtiment de l'ancien établissement Alinéa. Il précise qu'il sera très vigilant à l'instruction du dossier de permis de construire.
- Le maire évoque les demandes de parrainage qu'il reçoit pour les élections présidentielles et précise qu'il ne répondra à aucune d'entre elles.

Séance du conseil

DU 19 JANVIER 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le maire ou son représentant à engager et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2021, pour un montant total maximal de 662 641 euros concernant différents programmes d'investissement... Le budget primitif devrait être adopté fin mars début avril 2022.

SUPPRIME à compter du 24 janvier 2022 un emploi permanent à temps complet 35h annualisé au grade d'agent territorial spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles (ATSEM), **CRÉE** à compter de cette même date un emploi permanent à temps non complet soit 5/35^{ème} au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe.

APPROUVE les rapports d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECRT) concernant, d'une part, le transfert à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole de la subvention allouée par la commune de Sainte Maure au club de handball féminin de Troyes/Sainte Maure qui évolue en championnat national et, d'autre part, la réduction annuelle de 24 481 euros à opérer sur les attributions de compensation fiscale allouées à la commune de Lavau de 2017 à 2021 ; **APPROUVE** par ailleurs le régime modifié de révision libre des attributions de compensation tel que défini dans la délibération du conseil de communauté de Troyes Champagne Métropole du 17 décembre 2021 instauré dans le

cadre du transfert obligatoire des zones communales d'activités économiques à Troyes Champagne Métropole.

FIXE à compter de l'année 2022 les frais de participation de l'Association foncière de remembrement (AFR) à l'utilisation du matériel informatique et bureautique communal à 250 euros.

Questions diverses :

- M. LECLERCQ interroge M. BAYOL sur des travaux réalisés à l'école élémentaire Pierre Brossolette. Ce dernier répond que des portes coupe-feu ont été installées en vue de la future location des appartements précédemment désaffectés (objectif : ne pas permettre d'accès direct entre les appartements et l'école). Mme FOUFÉ a indiqué à M. LECLERCQ que, pour des raisons de sécurité, toutes les portes doivent demeurer ouvertes. Peut-être faut-il revoir le plan d'évacuation du bâtiment. M. FRANÇOIS préconise de prendre l'attache du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Aube pour connaître la réglementation applicable ;
- M. HIRTZIG remercie l'ensemble du personnel communal qui travaille en contact direct avec les enfants et qui, malgré les protocoles sanitaires successifs et les difficiles conditions de travail qui en découlent, mène à bien sa mission de service public. M. HIRTZIG remercie également les parents qui, lors de la grève du 13 janvier dernier, ont pour la grande majorité pu trouver des solutions pour faire garder leurs enfants, ce qui a soulagé le personnel communal mobilisé pour assurer le service minimum d'accueil.

Séance du conseil

DU 23 FÉVRIER 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE d'enfourer le réseau public de distribution d'électricité, de renforcer l'installation communale d'éclairage public et de réaliser les travaux sur les installations de communication électronique rue Paul Lafargue, pour un montant évalué à 77 267 euros.

AUTORISE le maire ou son représentant à solliciter une aide financière pour la réalisation des travaux d'installation de pose de panneaux photovoltaïques sur l'espace Pascale Paradis (actualisation du projet) auprès de la région, au titre de *Climaxion*, ainsi qu'auprès de tous autres organismes susceptibles de financer lesdits travaux et **ADOpte** le plan de financement prévisionnel.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer une convention avec la communauté religieuse des Sœurs Oblates de Saint François de Sales, propriétaire du domaine de la Tuilerie, pour organiser la manifestation intitulée *Fête de la Nature* (du 18 au 22 mai 2022) dans une partie du parc de leur propriété (salle Sainte Marthe et parc boisé) pour un montant de 500 euros.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer une convention avec *Le Relais* pour implanter une borne permettant de collecter des vêtements, accessoires de mode, linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux), chaussures, maroquinerie et peluches, rue Camille Claudel (à proximité des points d'apport volontaire existants).

DÉCIDE de l'acquisition de matériel de vidéoprotection dont le montant total estimé est de 47 950 euros T.T.C ; **DIT** que ces dispositifs seront installés de sorte à permettre la sécurisation des bâtiments et abords du groupe scolaire Brossolette/Ferry (sections élémentaire et maternelle), l'espace Pascale Paradis et le nouveau bâtiment périscolaire, sis 3, 10 et 12, rue Jules Ferry, du complexe sportif André Gravelle et de l'hôtel de ville ; **SOLLICITE** le concours de l'État au titre du fonds interministériel de prévention et de la délinquance (FIPD), de la région Grand Est et de tout autre organisme sus-

ceptible de participer au financement de ce projet.

CRÉE, à compter du 1er mai 2022, un emploi permanent à temps complet 35h annualisé au grade d'agent territorial spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles (ATSEM) et **CRÉE**, à compter du 1er juillet 2022, un emploi permanent d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP), à temps complet, soit 35 heures, relevant du cadre d'emploi administratif ou technique.

DÉBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE :

Depuis novembre 2011, un employeur de la fonction publique territoriale avait le choix de participer ou non au financement de la couverture complémentaire de ses agents en santé et prévoyance. L'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale, prise en application de la loi n°2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique, contraint désormais les employeurs publics à participer au financement d'une partie de la complémentaire santé (50% à compter du 1er janvier 2026) et prévoyance (20% à compter du 1^{er} janvier 2025) souscrites par leurs agents. A Saint Parres aux Tertres, il y a actuellement 35 agents titulaires, 11 contractuels (5 Contrats d'Accompagnement à l'Emploi et 6 Contrats à Durée Déterminée).

Points à débattre :

- Faut-il maintenir ou modifier les participations d'ici à 2025-2026 ?
- En cas de modification, sur quel(s) aspect(s) ?
- S'il y a une modification, sur quel montant se basera la participation ?
- Faut-il organiser une négociation en la matière en vue d'arriver à un accord collectif ?
- Faut-il indexer à ces participations un indice de révision ?
- Quel public souhaitez-vous rendre éligible à ces participations (actuellement, seuls les titulaires sont concernés) ?

- Souhaitez-vous varier les participations en fonction de critères (par exemple, l'âge, la composition familiale ...)

Le maire explique qu'à ce jour, seuls les titulaires disposent de la participation employeur. Les élus sont d'accord sur le principe d'accorder également la participation employeur aux contractuels.

Les élus conviennent de laisser la liberté à chaque agent de choisir l'organisme qu'il souhaite, ce qui signifie que la labellisation resterait en vigueur pour la couverture santé ainsi que la convention de participation avec une adhésion facultative pour la couverture prévoyance.

Le maire propose de participer d'avantage pour les agents qui ont les revenus les plus faibles (en conservant la base actuelle pour tous).

Une délibération sera prise d'ici à 2025, lorsque les décrets d'application auront affiné les montants de référence.

Questions diverses :

- Le maire évoque la tenue des élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril 2022 et sollicite les conseillers municipaux pour la composition des bureaux.
- M. HIRTZIG sollicite les conseillers municipaux pour aider à préparer la fête nationale du 14 juillet. Le feu d'artifice aura lieu le 13 juillet, le repas convivial avec la population se tiendra le 14 juillet 2022.

Vous sont présentés ici des résumés des comptes rendus des conseils municipaux. Les comptes rendus sont consultables en intégralité :

- sur Internet à l'adresse saintparresauxtertres.fr (rubrique La Mairie > Le conseil municipal)
- à la mairie de Saint Parres aux Tertres, 2 rue Henri Berthelot

Point d'étape sur la révision du

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'ÉQUIPE MUNICIPALE POURSUIT SON TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAL (PLU).

Après l'élaboration du règlement graphique (zonage) décidé en fonction des objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et la rédaction du règlement littéral qui définit les règles applicables dans chaque zone, viendra prochainement l'étude des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui auront vocation à organiser les secteurs à enjeux. Lorsque les conditions sanitaires le permettront (en tout état de cause, avant que le projet de PLU ne soit arrêté par le conseil municipal), **une réunion publique sera organisée pour présenter aux habitants,**

en étroite collaboration avec le cabinet AUDDICE URBANISME qui accompagne la mairie dans ce travail, **les objectifs poursuivis par la municipalité sur ce dossier très important.**

Les étapes restantes seront les suivantes (cf. *Le Patroclien* n°151 du mois de mars 2021) :

- Arrêt du projet de plan local d'urbanisme et bilan de la concertation publique par le conseil municipal ;
- Consultation des personnes publiques associées ;
- Enquête publique ;
- Approbation du plan local d'urbanisme par le conseil municipal.

> RAPPEL

La concertation publique est ouverte jusqu'à l'arrêt définitif du projet de plan local d'urbanisme par le conseil municipal.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION :

- Permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet de révision du PLU et d'y apporter sa contribution
- Sensibiliser la population aux enjeux du territoire et à sa mise en valeur
- Favoriser le partage, l'appropriation et les échanges autour du projet par l'ensemble des acteurs

MODALITÉS D'INFORMATION :

- **Le site internet communal** (<https://www.saintparresauxtertres.fr>) permet un accès aux éléments du dossier de concertation (le dossier est enrichi au fur et à mesure de l'avancée des études et de l'élaboration des documents) ; ces documents sont également **à disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels** (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h) ;
- **Une exposition est organisée dans le hall de la mairie** pendant toute la durée de la concertation publique (panneaux en « carton plume » rajoutés au fur et à mesure de l'avancement des travaux) ;

- Un message informant le public de la concertation est diffusé sur les **panneaux communaux lumineux** et sur l'**application IntraMuros**.

MODALITÉS DE PARTICIPATION DU PUBLIC :

- Le public peut faire connaître ses observations et propositions au fur et à mesure du processus de révision en les consignants dans **un cahier accompagnant le dossier de concertation** et ouvert à cet effet à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Le public peut aussi faire connaître ses observations et propositions en les adressant directement **par courrier à l'adresse postale de la mairie de Saint Parres aux Tertres**, Monsieur le Maire, 2 rue Henri Berthelot, CS 40064, 10092 TROYES Cedex **ou par courrier électronique à : loison.maud@saintparresauxtertres.fr** Les courriers reçus seront intégrés au registre précité.
- **Une réunion publique sera organisée avant l'arrêt du projet de révision du PLU** (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire actuel, cette réunion se tiendra soit en présentiel, soit en visioconférence).

St Parres aux Tertres...



UNE VILLE OÙ

IL FAIT BON VIVRE

Récemment, la presse locale se faisait l'écho du palmarès des *Villes et villages* où il fait bon vivre. Saint Parres aux Tertres y apparaît à la 706^{ème} place au niveau national et à la **6^{ème} place dans sa tranche de population !**

Au niveau départemental, notre commune est classée 5^{ème} et **1^{ère} dans la catégorie des communes de 2 000 à 3 500 habitants.**

Pour établir ce classement, **187 critères provenant de sources officielles** ont été pris en compte, répartis dans 9 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, solidarité et attractivité immobilière.

Ces beaux résultats récompensent tout le travail mené depuis longtemps. L'équipe municipale compte bien poursuivre en ce sens.

POSITIONS AU NIVEAU NATIONAL



POSITIONS AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



Source : www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

TOUT SAINT PARRÉS DANS LA POCHE !

avec  INTRAMUROS



Téléchargez gratuitement l'application



Sélectionnez ensuite « Saint Parres aux Tertres » et découvrez les événements, les actualités, les services de la mairie, les lieux à visiter...
Recevez les infos importantes par notification.
Communiquez avec votre mairie (signalements, sondages, boîte à idées...)

Service municipal gratuit, sans publicité et disponible sur



INFORMATION DU MAIRE

> LEROY MERLIN, CE N'EST PAS POUR TOUT DE SUITE !

L'instruction du permis de construire demandé par l'enseigne *Leroy Merlin* est en cours et cela prendra du temps. **Il n'est pas possible de conditionner l'obtention d'un permis de construire à l'aménagement de voies de communication desservant la zone commerciale.** Si tel était le cas, *BeGreen* n'aurait jamais vu le jour.

François BAROIN, président de Troyes Champagne Métropole, affirmait dans un article paru dans *L'Est Éclair* le 24 janvier 2022 : « **Nos collectivités locales ont de toute façon assez peu de moyens pour bloquer des projets, si tant est qu'on le veuille** ».

Attendons de voir ... Concernant la circulation, nous sommes en contact avec les représentants de *Leroy Merlin* et nous sommes toujours à la manœuvre avec nos partenaires, à savoir TCM et le département.

Le maire,
Jack HIRTZIG

> RÉSULTATS DU SONDAGE "VOTRE AVIS SUR LE PATROCLIEN"

Dans *Le Patroclien* n°154 de décembre 2021, nous vous annonçons qu'un sondage, intitulé « **Votre avis sur Le Patroclien** », serait ouvert du 20 décembre 2021 au 31 janvier 2022. Voici le bilan des réponses reçues.

La majorité des personnes ayant répondu apprécie la nouvelle formule du bulletin municipal. Les points forts cités sont : sa présentation plus moderne, l'impression sur papier recyclé, les nouvelles rubriques auxquelles sont associées différentes couleurs, le sommaire, la variété et l'intérêt des articles. Concernant les points à améliorer, certains souhaiteraient plus d'informations sur la vie des quartiers, un bulletin plus court, plus de contraste visuel pour permettre une meilleure lecture de certaines typographies, des points d'étape sur les grands dossiers, comme par exemple la révision du PLU (demande prise en compte dans le présent numéro).

Une personne a soulevé la question du budget, estimant que cette nouvelle formule devait coûter plus cher. Ce n'est pas le cas puisqu'un changement d'imprimeur a permis de réduire le coût de publication. D'autre part, de nouveaux annonceurs ont choisi d'acheter des encarts publicitaires dans *Le Patroclien*, ce qui finance une partie des frais. Cette même personne a proposé de demander à chaque habitant de la commune s'il préférerait recevoir le bulletin en version papier ou le lire sur internet. Malheureusement, cette démarche serait bien trop compliquée à mettre en œuvre, tant pour la mairie que pour le distributeur, qui devrait alors vérifier pour chaque adresse si le journal municipal doit ou non être déposé dans la boîte aux lettres.

La commission Culture et Communication remercie tous les Patrocliens ayant pris le temps de répondre à ce sondage. Toutes ces remarques lui permettront d'améliorer encore votre bulletin municipal.

ERRATUM "AMBASSADEURS DE QUARTIER"

Dans l'article paru dans *Le Patroclien* N°154 de décembre 2021, page 12, il manquait le nom d'un ambassadeur de quartier du secteur de Baires. Il s'agit de **M. Michel MIRKOVIC**, domicilié au 84, rue Jean Jaurès. La municipalité s'excuse pour cet oubli.

INTRAMUROS

LE MAIRE RÉPOND À VOS QUESTIONS !

L'application pour mobile et tablette *IntraMuros*, mise en place à Saint Parres aux Tertres en juin 2021, vous permet d'interagir avec la mairie, notamment en signalant les problèmes que vous observez dans la commune, via la rubrique « Signaler », ou en suggérant des améliorations dans l'onglet « Boîte à idées ». Lorsque vous laissez un message dans la boîte à idées, nous n'avons pas vos coordonnées de contact pour vous répondre directement. C'est pourquoi le maire se propose ici de réagir à vos principales remarques.

IL FAUDRAIT INSTALLER UNE PASSERELLE POUR LES VÉLOS SUR LE PONT DE FOICY ET CONTINUER LA PISTE CYCLABLE JUSQU'AUX ÉCOLES.

La circulation des vélos est un enjeu très important. Placer une passerelle sur le pont demande une expertise technique très poussée sur un ouvrage qui n'est pas adapté. Aussi, avec nos partenaires (TCM, le conseil départemental et la région), nous agissons pour trouver l'endroit où faire passer cette passerelle et chercher les financements pour la construire. J'ai adressé un courrier à ce sujet à François BAROIN, président de TCM.

Bien sûr, j'aimerais pouvoir améliorer les choses au plus vite, mais il faudra faire preuve d'un peu de patience. Nous avons déjà fait beaucoup dans un laps de temps restreint, même si cela n'est pas encore visible sur le terrain. Nous serons en mesure de vous donner plus d'informations dans le courant de l'année prochaine. Les maires adjoints Philippe LECLERCQ et Adrien NIEUWMUNSTER sont chargés de suivre ce dossier.

POURRIEZ-VOUS FAIRE INTALLER DES BORNES DE PRÊT DE VÉLOS, COMME CELLE EXISTANT PRÈS DU STADE DE L'AUBE ?

Je suis intervenu auprès d'Olivier GIRARDIN, vice-président de TCM en charge des mobilités, pour lui demander s'il serait possible de bénéficier de ce type d'installation à Saint Parres. Il m'a répondu que, pour l'instant, il fallait voir comment fonctionne ce système avant de le déployer ailleurs. Je ne manquerai pas de le questionner de nouveau sur le sujet.

À QUAND UN GIRATOIRE POUR SORTIR DE LA RUE JULES POCHINOT ?

Nous savons qu'au stop de la rue Pochinot, il est quasiment impossible de s'insérer dans la circulation et de tourner à gauche sans risquer un accident. De nombreux problèmes de circulation existent dans la commune. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre autour de la table les décideurs locaux et un cabinet d'études pour chercher des solutions. J'attire votre attention sur le fait que nous avons, en très peu de temps, fait prendre conscience aux acteurs locaux des problèmes de circulation auxquels sont confrontés les Patrocliens depuis plus de 20 ans. Des solutions existent, il faut pouvoir les financer. Cela va prendre du temps, mais nous sommes opiniâtres !

POURRIEZ-VOUS INSTALLER DES CAMÉRAS POUR ÉVITER LES DÉGRADATIONS ET RÉDUIRE LA VITESSE DES VOITURES ?

Le déploiement des caméras de surveillance dans la commune est un des engagements fort de

notre mandat. En 2022, nous allons placer des caméras au stade (lieu où les dégradations sont les plus nombreuses) et devant les écoles Jules Ferry pour sécuriser l'accès des enfants. Tout au long de notre mandat, nous continuerons à en installer sur les axes de circulation et autour de l'hôtel de ville. **Votre sécurité est notre préoccupation. Un agent de sécurité sera recruté en 2022.** Nous mettrons également en place, en lien avec la police nationale, la démarche « participation citoyenne », qui consiste à sensibiliser et associer les habitants à la protection de leur environnement.

SERAIT-IL POSSIBLE D'ORGANISER UNE VISITE DE L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LES FUTURS ÉLÈVES DE PETITES SECTIONS AVANT LA RENTRÉE ?

Cette question sera mise à l'ordre du jour du comité de pilotage de la crèche. Nous demanderons aussi à l'association des *Petits bouts de Saint Parres* si cela est réalisable, avec l'accord de la directrice du groupe scolaire Brossolette/Ferry.

À QUAND LA FIBRE DANS MA RUE ?

Orange nous fait des points réguliers sur la mise en place de la fibre dans notre commune. Nous suivons de près les travaux réalisés par l'entreprise *Sogetrel*, bien que nous n'ayons pas les moyens d'agir sur son programme de déploiement. Ce dossier est en bonne voie, même si quelques secteurs restent encore un peu à l'écart.

Le maire,
Jack HIRTZIG

NOTA BENE :

Malheureusement, certaines personnes utilisent *IntraMuros* pour dénoncer anonymement leurs voisins, ce qui n'est absolument pas acceptable. Pour rappel, nous ne donnons jamais suite à ce genre de problèmes privés, pour lesquels les polices municipale et/ou nationale doivent être saisies.

ACCUEILS DE LOISIRS

HIVER 2022

DES VACANCES PLACÉES SOUS LE SIGNE DE L'HIVER ET DES ANIMAUX

Durant la première semaine des vacances d'hiver, 20 enfants scolarisés en maternelle et 25 enfants scolarisés en élémentaire ont été accueillis au centre de loisirs *Symp'art*.

La deuxième semaine, ce sont 22 maternelles, 33 élémentaires et 8 adolescents qui ont participé aux activités des accueils de loisirs.

> MATERNELLES

Les petits ont développé leurs qualités artistiques en fabriquant des masques d'animaux, des bonshommes de neige en coton et même un ours polaire ! Ils ont également pu se dépenser lors de jeux dynamiques comme l'araignée, la course aux animaux ou la course aux bonshommes de neige, et exercer leur talent d'imitateurs d'animaux lors d'un « Où sont les animaux ? ».

La première semaine, **Tatiana, la bibliothécaire, est venue lire une histoire aux enfants,**

tandis que la semaine suivante, ce sont eux qui se sont rendus à la salle des Conférences pour assister au spectacle de **Benoit CHARRIER** intitulé « **Le mystère de la boîte de Jensor** », organisé par la bibliothèque municipale.

Les traditionnels « **grands jeux** » ont bien sûr été au menu de cet accueil d'hiver : « L'histoire du bonhomme de neige », dont le but était de rhabiller le pauvre bonhomme de neige qui avait perdu ses vêtements, et « Où est la banquise ? », qui permettait aux enfants de retrouver les animaux de la banquise à travers différents ateliers.



> ÉLÉMENTAIRES

Encore une fois, les **activités manuelles** ont été mises à l'honneur : réalisation d'un bonhomme de neige, d'animaux colorés, de serpents en papier et de masques de carnaval.

L'énergie des enfants a été canalisée grâce à des **activités sportives** telles que « le jeu de la banquise », le parcours de ski en doublette, la danse, le bouncer ball (alternative du hockey sur gazon) ou le dodgeball (sport inspiré de la balle aux prisonniers).

En fin de semaine, l'heure était aux enquêtes lors des « **grands jeux** » : les enfants devaient retrouver le tigre dérobé au zoo dans « Mystère au zoo » et chercher le coupable qui avait mangé toutes les crêpes au chocolat dans « Il était une fois la crêpe ».

Chez les petits comme chez les grands, les vacances se sont conclues par la **visite du chien de l'association Woofy et Compagnie**, pour la plus grande joie de tous !



> ADOS

Les adolescents ont été accueillis les après-midis de la deuxième semaine. Diverses activités leur ont été proposées : **jeux** (Time's up !, ne pas rire ...), **sortie au cinéma** pour voir le film parodique *Super-héros malgré lui* et **bubble foot** (variante du football où les joueurs sont entourés d'une énorme bulle en plastique).

La semaine s'est terminée par un **cours de self-défense** durant lequel les ados ont appris plusieurs techniques pour réagir en cas d'agression.

Les jeunes pourront retrouver les accueils de loisirs lors des vacances de printemps.

SYMP'ART :

UN SÉJOUR TOUT SCHUSS

à La Bresse !

Lundi 7 février, **24 jeunes, âgés de 9 à 14 ans, ont pris la route de La Bresse**, encadrés par l'équipe du centre de loisirs *Symp'art*. Cette semaine à la neige avait une saveur bien particulière puisque le séjour précédent avait été annulé en raison de la crise sanitaire.

Huit enfants ont chaussé les skis pour la première fois, tandis que les plus confirmés partaient profiter de la poudreuse. Malgré quelques chutes, les apprentis skieurs ont fait

de rapides progrès. Les **activités de luge et de motoneige**, également très appréciées, leur ont permis de parcourir autrement les belles montagnes vosgiennes.

Le soir, la bonne ambiance et l'entraide régnaient dans le gîte du *Moutier des fées*, entre repas réconfortants, tâches de la vie quotidienne, veillées et soirée dansante de fin de séjour.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2022

POUR LES ENFANTS AGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en école maternelle) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans les locaux de l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES ENFANTS DE PLUS 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs fonctionnera dans la salle « Rires d'Enfants » (locaux de l'accueil périscolaire primaire).

- **Horaires** : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :

Des activités sportives, ludiques et culturelles seront organisées dans le nouveau bâtiment périscolaire.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles)

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com

Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se font par ordre d'arrivée.

> VACANCES D'ÉTÉ 2022 - 1^{ÈRE} PÉRIODE : DU LUNDI 11 JUILLET AU VENDREDI 5 AOÛT 2022

Les inscriptions sont à faire auprès des services de la mairie, dès le lundi 23 mai 2022 pour les enfants domiciliés et/ou scolarisés à Saint Parres aux Tertres. Elles seront ouvertes aux enfants extérieurs à la commune à compter du lundi 13 juin 2022.

Les inscriptions et les désistements **ne seront plus possibles après le vendredi 24 juin 2022.** Vous serez informé du protocole sanitaire mis en place pour les vacances de juillet.

LES ACCUEILS DE LOISIRS D'ÉTÉ SERONT ÉGALEMENT OUVERTS DU 22 AU 31 AOÛT 2022.
VOUS RETROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES CONCERNANT CET ACCUEIL (DATES D'INSCRIPTION, FORMALITÉS) DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DU PATROCLIEN.

Inscriptions au GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE / FERRY

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école (en maternelle ou en élémentaire) pour la rentrée 2022 seront reçus **sur le site de l'école Brossolette** :

- Lundi 30 mai 2022, de 13h30 à 18h30
- Jeudi 2 juin 2022, de 13h30 à 16h45

Pièces à fournir pour l'inscription en maternelle :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (exemple : facture EDF, bail ...)
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (pour les enfants de petite et toute petite sections uniquement)
- Certificat de radiation en cas de changement d'école
- 2 photos



Pièces à fournir pour l'inscription en élémentaire :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation en cas de changement d'école.

> LES JEUNES ÉLUS FORMÉS AUX 1^{ERS} SECOURS

Les matins des samedis 8 et 22 janvier 2022, c'était initiation au secourisme pour les élus du CMJ, encadrés par Yves et Natacha, les **formateurs de la Protection civile**. Durant deux sessions de 2h, **les membres du conseil municipal Jeunes ont découvert ou redécouvert les gestes qui sauvent et les numéros d'urgence**. Ils ont notamment appris la position latérale de sécurité (PLS). Motivés, les jeunes élus ont posé beaucoup de questions et ont été ravis de cette expérience, qui donnera peut-être à certains l'envie de s'engager en tant que secouristes bénévoles ...



LA CRÈCHE

RIGOLO COMME LA VIE

LA CRÈCHE RIGOLO COMME LA VIE FÊTERA BIENTÔT SES 10 ANS

La crèche de Saint Parres aux Tertres, structure unique dans le département, est issue d'un **partenariat privé-public**.

En 2011, le centre Leclerc et la commune souhaitaient établir un projet commun : ouvrir une structure d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans.

En avril 2012, la crèche était inaugurée, gérée par le réseau de crèches d'entreprises *Des étoiles plein les yeux*, situé à Douai (Nord). Mme Rachel BERNIER était nommée directrice.

Un an plus tard, l'entreprise *Festilight*, située dans la commune de Villechétif, se joignait aux deux autres partenaires afin de réserver des places pour les enfants de ses collaborateurs.

En 2014, Rigolo comme la vie devenait propriétaire de la crèche, en remplacement du réseau *Des étoiles plein les yeux*.

Chaque année, un comité de pilotage se réunit pour faire le point sur les actions menées par Mme BERNIER et son équipe, en lien avec le réseau *Rigolo comme la vie*, et sur les projets mis en place au service des enfants et de leurs familles. Il est constitué des représentants des différents partenaires, de la Protection maternelle infantile (service du département) et de la Caisse d'allocations familiales de l'Aube. Ce comité s'est réuni le 26 janvier dernier à la mairie afin de **préparer l'évènement célébrant les 10 ans de la crèche**, qui devrait avoir lieu début avril.



> CANTINE : TOUS LES MENUS EN 1 CLIC !

La société *Api*, qui élabore les repas de la restauration scolaire patroclienne, vous propose de **prendre connaissance facilement des menus proposés à vos enfants en vous rendant sur le site internet « C'est prêt ! »**.



Utilisez les navigateurs *Google Chrome*, *Mozilla Firefox* ou *Opera* pour vous rendre sur le site www.c-est-pret.com//scolaire/menus



> LA CHASSE AUX OEUFS EST OUVERTE

Les élus du conseil municipal Jeunes (CMJ) organisent le dimanche 17 avril 2022 une grande chasse aux œufs de Pâques dans le square Beltrame, de 10h à 12h.

Cet évènement est **ouvert uniquement aux jeunes Patrocliens de moins de 15 ans**. Un défi surprise leur sera également proposé.

Inscription obligatoire en remplissant le coupon ci-dessous ou par mail avant le **lundi 11 avril 2022**.

COUPON REPONSE

A déposer en mairie ou par mail à dautrevaux.pascal@saintparresauxtertres.fr ou lineman@hotmail.fr avant le lundi 11 avril 2022

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../.....

N° de téléphone : Mail :

Parcours :

N° 1 : le sentier des 1 à 6 ans

N° 2 : le sentier des 7 à 15 ans

Nombre

(Un coupon par enfant)

REPAIR CAFÉ



Réparer plutôt que jeter

QU'EST-CE QU'UN REPAIR CAFÉ ?

Un **Repair Café** (« café de réparation ») est un atelier consacré à la réparation d'objets : l'idée, c'est de **réparer ensemble** ! Outils et matériel sont disponibles à l'endroit où est organisé le *Repair Café* afin de remettre en état vêtements, meubles, électroménager, matériel informatique, bicyclettes, jouets... **Des experts bénévoles**, qui ont une connaissance et une compétence de la réparation dans divers domaines, sont présents afin de vous aider.

QUEL EST LE BUT DES REPAIR CAFÉS ?

Les objectifs sont divers : **réduire les déchets**, favoriser **l'économie circulaire**, **préservé l'art de réparer des objets**, **transmettre des connaissances**, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières ou **renforcer la cohésion sociale** entre les habitants des environs.

Les objets remis en état sont plus longtemps utilisables et ne sont plus jetés, ce qui réduit la consommation de matières premières et d'énergie nécessaires à la fabrication de nouveaux produits. **En 2019, les Repair Cafés ont évité 420 000 kilos de déchets sur l'année, ce qui représente le poids d'un Boeing 747 chargé avec des passagers, du fret et du carburant !** Ils ont également apporté leur contribution à la lutte contre le changement climatique en évitant **10 millions de kilos d'émissions de CO2**.

Les *Repair Cafés* militent également pour que les fabricants produisent des objets plus facilement réparables.

Le Repair Café apprend aux gens à voir autrement ce qu'ils possèdent et à en redécouvrir la valeur.

PETITE HISTOIRE D'UN MOUVEMENT DEVENU MONDIAL ...

Le concept a été imaginé par Martine POSTMA, une militante écologiste néerlandaise. **Le 18 octobre 2009, elle a organisé le tout premier Repair Café à Amsterdam.** Suite au succès rencontré par sa démarche, elle a créé, en 2010, une association ayant pour objet de soutenir les nouveaux groupes locaux désireux de mettre en place un *Repair Café*.

Ce mouvement d'initiative citoyenne a par la suite été repris dans de nombreux pays, dont la France en 2013.

Il existe aujourd'hui **2240 Repair Cafés dans le monde (dont 350 en France)**, qui réparent **environ 40 320 objets par mois** : aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Suède, au Canada, aux États-Unis ... et même en Inde et au Japon !

L'ÉQUIPE DU REPAIR CAFÉ DE L'AUBE VOUS ACCUEILLERA À ST PARRES AUX TERTRES, DANS LA SALLE DETERRE CHEVALIER, LE SAMEDI 21 MAI 2022, DE 14H À 18H.
Rendez-vous sur leur site internet pour connaître les modalités de participation.



> REPAIR CAFÉ DE L'AUBE

Le *Repair Café* de l'Aube a lieu à des adresses différentes autour de Troyes tous les 3^{èmes} samedis du mois.

- Site : <http://www.rcaube.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/RCafe10/>
- Twitter : <https://twitter.com/repaircafe10>
- Instagram : <https://www.instagram.com/>
- Mail : reparaube@gmail.com

LA FÊTE DE LA NATURE

2^{ème} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA NATURE
LES 20 ET 22 MAI 2022

Une invitation à se rendre dans la nature pour en apprendre davantage sur la faune et la flore locales.

En tant que collectivité engagée dans un atlas de la biodiversité communale (ABC), **Saint Parres aux Tertres a participé pour la première fois à la Fête de la Nature en mai 2021.** Le château de Saint Parres avait servi de site d'accueil à cette manifestation ayant attiré une centaine de scolaires et environ 200 adultes en deux jours. Ce moment avait été l'occasion pour les visiteurs de participer à des ateliers animés par des professionnels de l'environnement et de randonner dans le marais de Villechétif.



Fort de ce succès, **la municipalité renouvelle cette opération en 2022**, cette fois dans un nouveau lieu : **le parc de la Tuilerie, rue de la Maladière.** **Le vendredi 20 mai sera réservé aux scolaires et, le di-**

manche 22 mai, la propriété sera ouverte gratuitement au grand public, de 10h à 18h. Vous pourrez rencontrer des associations et des organismes qui s'investissent quotidiennement dans la préservation de l'environnement lors de jeux et d'animations adressés aux plus jeunes comme aux adultes.

Dans le cadre de la journée internationale de la biodiversité du 22 mai, **profitez de cette Fête de la Nature à votre porte** et saisissez l'opportunité de belles découvertes et de belles rencontres avec des passionnés de l'environnement !

Le détail du programme de ces 2 journées vous sera communiqué ultérieurement par voie d'affichage, sur les panneaux lumineux, sur le site internet de la mairie et via l'application *IntraMuros*.

Pour insérer votre publicité dans le Patroclien
Contactez-nous
03 25 72 12 30

AREAS Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS
assurances

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

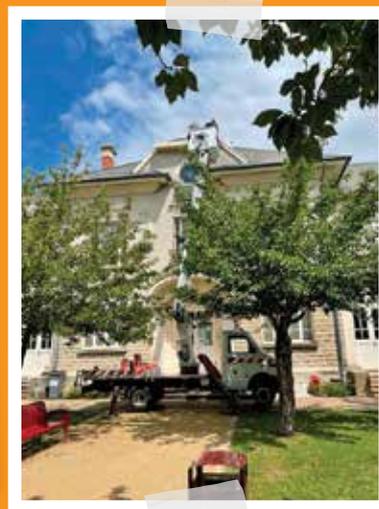
Travaux de vacances DANS LES ÉCOLES

> REMISE EN ÉTAT DES TOITURES DU SITE BROSSOLETTE

Les vacances scolaires d'été 2021 ont été l'occasion d'effectuer des **travaux d'entretien importants sur les toitures de l'école Brossolette**, pour la sécurité et la longévité des bâtiments.

La **réfection de la cheminée**, à l'aile droite de l'école, a nécessité la venue d'**une imposante nacelle**.

Une reprise de la noue en ardoise, côté cour, l'étanchéité d'une seconde cheminée et le pourtour du châssis à tabatière ont été l'objet de travaux méticuleux afin de **résorber les fuites et les infiltrations d'eau de pluie** dans les anciens appartements de fonction.



> CALORIFUGEAGE DES SOUS-SOLS

Une entreprise spécialisée dans les travaux d'isolation et d'amélioration du confort énergétique a procédé à une **visite technique dans les sous-sols des trois sites du groupe scolaire**. Le bilan fut sans appel : **Le calorifugeage** datant de l'origine des installations, inexistant à certains endroits, **n'était plus aux normes en vigueur**. Il a fallu déshabiller les tuyauteries des circuits de chauffage et d'eau chaude. Après contrôle et réparation des fuites éventuelles, **les techniciens ont posé un isolant : des coquilles en laine de roche avec un revêtement aluminium** enroulé de façon concentrique autour des conduits. La rénovation du calorifuge par une isolation de classe 4 assurera **un meilleur confort thermique et des économies d'énergie**. Les planchers bas des écoles ont également fait l'objet de **remplacement des isolants par de nouvelles plaques en laine de verre de 12 cm d'épaisseur, revêtues de feuilles d'aluminium**. Tous ces produits sont aux normes environnementales. **Les travaux ont été réalisés dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'économie d'énergie), pris en charge à 100% par les entreprises polluées.**



Bilan des AIDES ATTRIBUÉES PAR LE CCAS

Sur les 20 demandes d'aide ponctuelle aux familles étudiées par le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), **19 ont reçu un avis favorable.**

6 dossiers d'aide aux étudiants ont été retenus.

Suite à la distribution des cadeaux de fin d'année aux aînés, **19 colis ont pu être attribués aux familles en difficulté**, grâce aux dons des Patrocliens.



OPÉRATION DE COLLECTE DE SANG

Une opération de collecte de sang aura lieu **lundi 4 juillet 2022** dans la **salle Deterre Chevalier**.
Les horaires vous seront communiqués dans le prochain numéro du bulletin municipal.

CHAUFFAGE - PLOMBERIE

MARTY-BAILLIA

- Installation
- Entretien
- Dépannage
- Fuel & gaz

03 25 71 01 34
bailliabenoit@gmail.com

TAXI DU TERTRE

Courses de taxi toutes distances, transports de malades assis, transferts gares et aéroports, transports de colis et plis express.

7/7 24/24

06 38 49 78 47

20 rue du sentier des grèves.
10410 St Parres aux Tertres
Taxitres

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com

FRANCE LITERIE

FRANCE LITERIE, AU SERVICE DU « BIEN DORMIR »

Le magasin *France Literie* de Saint Parres aux Tertres, situé face à *Jardiland*, offre **380 m² dédiés au confort, au bien-être, mais surtout au « bien dormir »**.

Alain et Vincent, experts-conseils en sommeil, seront à votre écoute de manière personnalisée si vous avez pour projet d'acquiescer **une literie adaptée à votre morphologie et à vos besoins**. Pour vous offrir **le meilleur confort**, ils vous conseilleront sur les différentes technologies et matières, dans le **respect de vos attentes et de votre budget**.



France Literie propose **les plus grandes marques françaises** spécialisées dans les **matelas, sommiers, literies électriques, lits coffres et têtes de lit** (*André Renault, Swissflex, Epéda* ...), ainsi

qu'un grand choix d'**oreillers** et de **protections de literie**. Vous y trouverez également **les plus grandes marques françaises de linge de lit** (*Hugo Boss, Olivier Desforges, Blanc des Vosges* ...).

Il est possible d'organiser la livraison des produits sur toute la France.

56, avenue du Général de Gaulle - 10410 Saint Parres aux Tertres
Tél : 03 25 80 22 19

Ouvert du lundi après-midi au samedi.



> TOUS LES MEUBLES SONT CHEZ MOBILIER DE FRANCE

Le nouveau magasin *Mobilier de France* vous propose des univers chaleureux : **salons, salles à manger et chambres à coucher**.

Vanessa, Kévin ou Hugo sont prêts à vous conseiller dans la bonne humeur.

10, rue des Châtaigniers
Zone commerciale Aire des Moissons
10410 Saint Parres aux Tertres
Tél : 03 10 04 80 70

Ouvert du lundi après-midi au samedi.

MONEY PIG

You're welcome !

Money Pig, nouveau magasin proposant des milliers de produits américains, a choisi Saint Parres aux Tertres pour ouvrir ses portes.

Vous y trouverez :

- le rayon « Food » : épicerie sucrée et salée, boissons (sodas, bières, vins et alcools)
- le rayon « Near Food » :
 - la beauté
 - les jouets sous licence,
 - la décoration (plaques, mobilier urbain)
 - le textile typé sport, le textile country et le textile outdoor (vêtements, équipements de survie)

La team *Money Pig* vous plonge dans l'« American way of life » du lundi au samedi, de 9h30 à 19h.



Taste the American flavour !
Money Pig, American Supermarket
 Avenue du Général de Gaulle
 10410 Saint Parres aux Tertres



> WOK 10 : POUR LES AMOUREUX DE LA CUISINE ASIATIQUE

Un nouveau **buffet à volonté** a ouvert ses portes à l'*aire des Moissons*. Vous pourrez y déguster des **spécialités de la cuisine asiatique**.

1, rue des Magnolias
Zone commerciale Aire des Moissons
10410 Saint Parres aux Tertres
Tél : 03 25 43 59 70

Ouvert du lundi au dimanche, le midi et le soir.

À LA BIBLIOTHÈQUE...

ÉCHANGE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'AUBE

Les **600 nouveaux livres**, rapportés de la MDA, vous attendent en rayon grâce au travail précieux des bénévoles. Le prochain échange de CD et de DVD aura lieu mi-mai et celui de livres, début juin. L'équipe de bénévoles et les bibliothécaires, Barbara et Tatiana, ont profité du début d'année pour programmer un agenda animé pour 2022.

P'TIT BOUQUINE : "JE DÉCOUVRE MON CORPS"

Le **4 février**, les enfants de moins de 3 ans étaient invités à la séance de « P'tit bouquine ». A travers les lectures et comptines interprétées par Barbara et Claudette, musicalisées par Bérangère, **les petits ont découvert leur corps** et participé en tapant des mains et des pieds.



2 POSTES DE CONSULTATION

Suite à son intégration dans le réseau de Troyes Champagne Métropole, la bibliothèque s'est équipée de **2 nouveaux ordinateurs** pour vous permettre de **consulter internet et les catalogues en ligne** ou de **télécharger des livres numériques** sur votre liseuse.





BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

Depuis le début de l'année scolaire, **Tatiana se déplace une fois par mois au sein des classes pour faire des lectures** autour d'un thème particulier. Des échanges ont ensuite lieu entre les élèves pour parler des livres ainsi découverts. Lors des vacances scolaires, c'est **au centre de loisirs** que les séances de lectures se déroulent. Puisque les enfants ne peuvent pas encore revenir à la bibliothèque, c'est la bibliothèque qui vient à eux !

"UN BÉBÉ, UN LIVRE"

Le conseil départemental de l'Aube offre un livre aux **nouveaux nés** (nés en 2021) : *Le bol de lait* de Malika DORAY, publié aux éditions MeMo. En suivant les aventures colorées du lapin et du crocodile dessinés par l'auteure, le tout-petit apprend à se lever, s'habiller puis déjeuner pour bien démarrer la journée ! L'ouvrage a été choisi notamment par des bibliothécaires et des professionnels de l'enfance. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'opération « **Premières Pages** », initiée par le **ministère de la Culture, qui a pour but de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge.**



COUPS DE COEUR



BD jeunesse

Kariba / Daniel CLARKE / BDJ CLAR

Un voyage magique sur les rives du Zambèze, en Afrique, accompagné de Siku, jeune fille aux pouvoirs magiques, et d'Amadeo, son ami. Une BD qui sensibilise au problème de l'appât du gain au détriment de l'environnement.

Tatiana M.



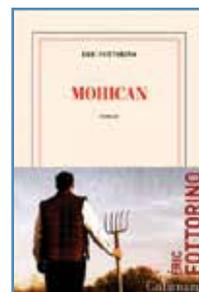
Roman adulte

Mohican / Éric FOTTORINO / R FOTT M

Dans un Jura rude se noue le destin d'une longue lignée de paysans. De la culture intensive exigée par les marchés européens aux illusions de la modernité plus récentes, c'est l'espoir d'un avenir à visage humain que nourrit Mo, paysan attachant qui ne renonce pas.

Éric FOTTORINO nous offre un roman puissant qui traite d'une thématique très actuelle.

Martine V.

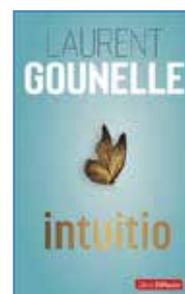


Roman adulte

Intuitio / Laurent GOUNELLE / R GOUN

A la demande du FBI, un banal et jeune auteur de polar se laisse embarquer dans une histoire addictive truffée de surprises. A découvrir.

Martine H.



> HORAIRES D'OUVERTURE

- **Lundi** : 14h - 18h
- **Mercredi** : 10h - 13h et 14h - 19h
- **Vendredi** : 14h - 19h
- **Samedi** : 10h - 13h et 14h - 17h

**TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT PARRÉS**

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertres
commune de Bréviandes

RES TRAVES 03 14 62 3

**OUVERT
7j/7**

Boulangers de père en fils depuis 1941



Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410
Saint Parres aux Tertres
03.25.80.26.94

mail : fournill.plique@orange.fr

14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**
Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr
www.brm.fr



BEBV

Bureau d'étude Brugger-Viardot



Bureau d'étude Brugger - Viardot

Anthony Viardot

Bureau d'étude spécialisé dans la conception
et le suivi de projets d'aménagements urbains :

> Requalification de voies communales > Aménagements sécurité dans les villages
> Réalisation de lotissements > Aménagement de terrains de jeux

42 bis, Rue de la Paix - 10000 TROYES

Tél. : 03 25 45 69 59 - 06 64 61 48 78 - E-mail : anthony.viardot@bebv.fr



**SÉJOURNANT
TRAITEUR**

*Portage à Domicile
Pour les Aînés*

03.25.80.92.45

contact@sejournant-traiteur.fr

CUISINE COMME A LA MAISON

**SANS CONTRAT MIN 6 REPAS A
LA QUINZAINE**

PRIX T.T.C 11.20EUROS

**PORTAGE DE REPAS
A DOMICILE POUR NOS AINES**

OFFRE DE BIENVENUE !!!
code PROMOTIONNEL
« chouchou »

10 repas commandés...
3 repas offerts

Soit 30% de remise !!!

Appelez nous vite au
03.25.80.92.45

**11.20€
le repas**

**SÉJOURNANT TRAITEUR
VOTRE TRAITEUR DEPUIS 40 ANS**

(limité à une seule offre par foyer,
tarif pouvant être sujet à modification)

SIRET : 334 992 419 00021

AGENDA

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

DU 1^{ER}
AVRIL AU 15 MAI
2022, LE MOIS DES
TOUT-PETITS FÊTE SES
15 ANS. SPÉCIAL
ANNIVERSAIRE !



VENDREDI 1^{ER} AVRIL à 19h (tout public) : « Portraits de familles », lectures en public, à la salle des Conférences

Seuls, en duo, trio ou tous ensembles, les neuf membres du *Club des Lecteurs à Haute Voix de Saint-Lyé* auront à cœur, pendant un peu plus d'une heure, de vous émouvoir, faire sourire ou même rire, avec des lectures piochées dans les répertoires d'auteurs classiques ou contemporains. Des extraits judicieusement choisis sur le vaste thème de la famille : de *La fille du puisatier* de Marcel PAGNOL aux Poésies de Victor HUGO, en passant par *Vipère au poing* d'Hervé BAZIN, ou encore *La Billebaude* du truculent Henri VINCENOT ...

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation obligatoire uniquement par téléphone au 03 25 80 49 02 (sous réserve des conditions sanitaires).



VENDREDI 8 AVRIL à 9h30 et 11h (jusqu'à 3 ans) : « P'tit bouquine : P'tit baby et doudou fêtent leur anniversaire »

Lectures, comptines et jeux de doigts interprétés par Barbara et Claudette, bibliothécaires, avec l'accompagnement musical de Bérangère BODIN. Sur réservation à partir du 25 mars, au 03 25 80 49 02.



MARDI 26 AVRIL à 9h30 et 11h (de 8 mois à 4 ans) : « Petit à petit » de la compagnie Théâtre avec un nuage de lait

Spectacle d'objets à fils manipulés à vue par un conteur : objets à fils et autres paires de chaussures discutent et taquinent les enfants. « Petit à petit », les marionnettes forment les éléments d'un mobile, espace imaginaire et léger d'un petit bonhomme. Sur réservation à partir du 12 avril, au 03 25 80 49 02.



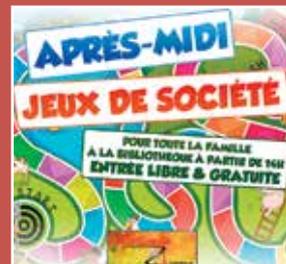
VENDREDI 15 AVRIL à 14h30, 15h30 et 16h30 (à partir de 10 ans) : Escape game Harry Potter avec la ludothèque La Trottinette

Sur la thématique de l'univers d'*Harry Potter*, la bibliothèque se transforme en salle d'escape game pour l'après-midi. Animation gratuite sur réservation au 03 25 80 49 02. Nombre de place limité.



LUNDI 9 MAI à 9h30, 10h, 10h30 et 11h (de 1 à 3 ans) : Atelier Snoëzelen par Les bulles d'Anaïs

Réveil des sens avec la découverte d'un cocon sensoriel. Sur réservation à partir du 25 avril, au 03 25 80 49 02.



VENDREDI 22 AVRIL à partir de 14h (tout public) : Après-midi jeux de société avec la ludothèque La Trottinette.

La bibliothèque accueille la ludothèque pour un après-midi jeux de société pour toute la famille. **Entrée libre et gratuite.**



VENDREDI 10 JUIN à 9h45 et 10h45 (jusqu'à 3 ans) : « P'tit bouquine : Quel pot ! »

Lectures, comptines et jeux de doigts interprétés par Barbara et Claudette, bibliothécaires, avec l'accompagnement musical de Bérangère BODIN. Sur réservation, au 03 25 80 49 02.

AGENDA

MANIFESTATIONS CULTURELLES

FÊTE DE LA MUSIQUE

Appel à candidatures

Cette année, la commune souhaite organiser dans la soirée du lundi 20 juin une fête de la musique proposant aux musiciens amateurs de se produire bénévolement dans les rues et espaces publics de Saint Parres aux Tertres. Un appel à candidatures est donc lancé aux musiciens en herbe.

Si vous êtes chanteur ou musicien et que vous souhaitez participer, contactez Sylvie CHAUVIER au 03 25 72 12 30. Le programme de la fête de la musique sera prochainement diffusé sur le site internet de la mairie, par voie d'affichage et via l'application *IntraMuros*. Ouvrez l'oeil !



CONCERT DE BRYAN TOURNIÉ

Concert de Bryan TOURNIÉ et ses musiciens le samedi 4 juin, à la salle Deterre Chevalier, organisé par le *Comité des fêtes*. Deux heures de musique live avec des compositions inédites et des reprises variées.

Début du concert à 19h30.

Tarifs :

- Entrée adulte : 7 €
- Entrée enfant (de 12 à 16 ans) : 5 €
- Gratuit pour les petits jusqu'à 12 ans

Pour plus de renseignements, appelez le 03 25 80 87 20.

PROGRAMMATION CINÉMA (association Pierre CHAUSSIN)

Séances à 14h30 et 20h, salle Deterre Chevalier. Entrée gratuite.

MARDI 5 AVRIL :

La tendre indifférence du monde, drame de Adkhan YERZHANOV, film kazak-français (2018), en V.O.S.T. Inédit à Troyes

La belle Saltanat et son chevalier servant Kuandyk sont amis depuis l'enfance. Criblée de dettes,

la famille de Saltanat l'envoie dans la grande ville où elle est promise à un riche mariage. Escortée par Kuandyk qui veille sur elle, Saltanat quitte son village pour l'inconnu. Les deux jeunes gens se trouvent entraînés malgré eux dans une suite d'événements cruels et tentent d'y résister de toutes les façons possibles.



MERCREDI 27 AVRIL :

Slalom, drame de Charlène FAVIER, film franco-belge (2021)

Lyz, 15 ans, vient d'intégrer une prestigieuse section ski-études du lycée de Bourg-Saint-Maurice. Fred, ex-champion et désormais entraîneur, décide de tout miser sur sa nouvelle recrue. Galvanisée par son soutien, Lyz s'investit à corps perdu, physiquement et émotionnellement.



JEUDI 7 JUIN :

Green boys, film documentaire d'Ariane DOUBLET (2019). Inédit à Troyes

Green Boys pourrait être un « Petit Prince » du millénaire de l'exil. Al-hassane, 17 ans, a quitté la Guinée et arrive seul

en France après un éprouvant périple. Accueilli dans un village en Normandie, il rencontre Louka, 13 ans. Entre les deux garçons, une amitié naît et s'invente jour après jour. Ce qui les sépare les lie tout autant que ce qui les unit. Durant l'été, ils construisent une cabane sur la falaise qui surplombe la mer. Comme une zone de liberté, elle sera un lieu secret de l'enfance et le refuge des blessures.



JEUDI 7 JUILLET

(en lien avec la Fête de la musique) **Rumble : the Indians who rocked the world**, film documentaire canadien de Catherine BRAIN-BRIDGE et Alfonso MAIORANA (2018). Inédit à Troyes.

Un retour aux sources méconnues du rock and roll. À travers le portrait d'icônes du jazz, du blues et du rock, *Rumble* rend un vibrant hommage aux influences autochtones qui ont contribué à l'élaboration et à l'évolution de la musique populaire et ce, malgré les nombreuses tentatives de censure et d'éradication des cultures amérindiennes à travers l'Histoire. Un chapitre musical trop souvent mis en sourdine que ce film met enfin au devant de la scène.



VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

AVRIL

Vendredi 1^{er} avril 2022, à 19h : *Portraits de familles*, lectures pour tout public, salle des Conférences.

Samedi 2 et dimanche 3 avril 2022, de 8h30 à 18h : vide puériculture du *Comité des fêtes*, à l'ancienne caserne des pompiers

Mardi 5 avril, à 14h30 et 20h : Projection du film *La tendre indifférence du monde*, salle Deterre Chevalier

Vendredi 8 avril, à 9h30 et 11h : « *P'tit bouquine : P'tit baby et doudou fêtent leur anniversaire* », salle des Conférences

Dimanche 10 avril, de 8h à 19h : 1^{er} tour des élections présidentielles, salle Deterre Chevalier

Vendredi 15 avril à 14h30, 15h30 et 16h30 : escape game *Harry Potter* à la bibliothèque

Dimanche 17 avril, de 10h à 12h : chasse aux œufs de Pâques, square Beltrame

Vendredi 22 avril, à partir de 14h : après-midi jeux de société à la bibliothèque

Dimanche 24 avril, de 8h à 19h : 2^d tour des élections présidentielles, salle Deterre Chevalier

Mardi 26 avril, à 9h30 et 11h : *Petit à petit* de la compagnie *Théâtre avec un nuage de lait*, salle des Conférences

Mercredi 27 avril, à 14h30 et 20h : Projection du film *Slalom*, salle Deterre Chevalier

Samedi 30 avril 20h30 : spectacle d'*Insieme* au profit du *Soutien Actif*, salle Deterre Chevalier

JUIN

Jeudi 2 juin 2022, de 13h30 à 16h45 : inscription à l'école, site Brossolette
Samedi 4 juin à 19h30 : concert de Bryan TOURNIE, salle Deterre Chevalier (*Comité des fêtes*)

Mardi 7 juin, à 14h30 et 20h : Projection du film *Green boys*, salle Deterre Chevalier

Vendredi 10 juin, à 9h45 et 10h45 : « *P'tit bouquine : Quel pot !* », salle des Conférences

Dimanche 12 juin, de 8h à 18h : 1^{er} tour des élections législatives, salle Deterre Chevalier

Lundi 13 juin : ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs de la 1^{ère} période des vacances d'été (du 11 juillet au 5 août) pour les enfants extérieurs à la commune

Mardi 14 juin 2022 : sortie à Provins du *Club du Nouvel âge*

Dimanche 19 juin, de 8h à 18h : 2^d tour des élections législatives, salle Deterre Chevalier

Lundi 20 juin : Fête de la musique (programme à venir)

Vendredi 24 juin : date limite des inscriptions et désistements aux accueils de loisirs de la 1^{ère} période des vacances d'été

MAI

Lundi 9 mai à 9h30, 10h, 10h30 et 11h (de 1 à 3 ans) : Atelier Snoëzelen par *Les bulles d'Anais*, salle des Conférences

Vendredi 20 mai : *Fête de la Nature* pour les scolaires
Samedi 21 mai, de 14h à 18h : *Repair Café*, salle Deterre Chevalier

Dimanche 22 mai, de 10h à 18h : *Fête de la Nature*, parc de la Tuilerie

Lundi 23 mai : ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs de la 1^{ère} période des vacances d'été (du 11 juillet au 5 août) pour les enfants habitant la commune

Lundi 30 mai, de 13h30 à 18h30 : inscription à l'école, site Brossolette

JUILLET

Du 1^{er} au 6 juillet : exposition de dessins des élèves de STEF Salle des Conférences

Lundi 4 juillet : don du sang, salle Deterre Chevalier

Jeudi 7 juillet, à 14h30 et 20h : Projection du film *The Indians who rocked the world*, salle Deterre Chevalier

Mercredi 13 juillet : feu d'artifice

Jeudi 14 juillet : repas citoyen

IMPRIM'VERT
L'association des professionnels de l'impression verte pour l'écologie

La Renaissance
IMPRIMEUR - EDITEUR

FAITES BONNE IMPRESSION

- IMPRESSION NUMÉRIQUE
PETITS ET GRANDS FORMATS
SUR TOUS SUPPORTS •
- IMPRESSION OFFSET •
- PERSONNALISATION
DE DOCUMENT •
- MISE SOUS PLI
ET ROUTAGE •

la-rennaissance@la-rennaissance.com la-rennaissance10

03 25 70 44 70 10 Avenue des Tirverts
10150 Pont-Sainte-Marie



- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Zoom sur...

MURIEL CHARITÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA MAIRIE

Muriel CHARITÉ, qui exerce à la mairie de Saint Parres aux Tertres depuis 31 ans, prendra sa retraite le 1^{er} mai 2022. L'occasion pour *Le Patroclien* de rendre hommage à sa longue carrière au service de la commune et d'en apprendre plus sur ses fonctions.

Le Patroclien : *Pourriez-vous préciser le rôle d'une Directrice Générale des Services (DGS) ? En quoi consiste exactement votre fonction ?*

Muriel CHARITÉ : Ce n'est pas facile de répondre en trois mots. **La DGS assiste le maire dans l'exercice de ses fonctions, elle assure la liaison entre les services et les élus pour fournir un service de qualité à la population.** C'est un peu la « cheffe d'orchestre » des services. Elle fait appliquer les décisions prises en conseil municipal, vérifie le cadre légal et réglementaire des décisions. Elle apporte une expertise financière, administrative et juridique sur les projets. Lors de l'arrivée d'une nouvelle équipe d'élus, comme en 2020, elle fait connaître la genèse et l'antériorité des projets. Elle doit aussi coordonner et piloter l'équipe de direction.

L. P. : *Quelles qualités sont nécessaires pour exercer cette fonction ?*

M. C. : Superviser le management des services demande beaucoup de travail dans une commune à taille humaine comme Saint Parres aux Tertres. Il faut être polyvalent et généraliste, être très autonome et disponible 24 heures /24, 7 jours/7. On peut très bien être appelé à minuit pour un chien qui divague dans la commune ! Enfin, ce qui est très important, c'est la confiance partagée entre



le maire et le DGS. Le binôme doit fonctionner, sinon le directeur général s'en va.

L. P. : *Quels conseils donneriez-vous à Maud LOISON, qui va vous succéder comme DGS ?*

M. C. : Maud LOISON est très investie dans son travail et je lui fais confiance pour prendre la suite. Il faudra qu'elle s'arme de patience et de courage. Elle ne devra pas oublier également de se ménager des pauses et de préserver sa bulle familiale. Elle a tout pour réussir ... mais c'est un métier très prenant !

L. P. : *Pouvez-vous présenter brièvement votre carrière ?*

M. C. : Le 1^{er} mai 2022, j'aurai exercé plus de 43 ans dans la fonction publique territoriale. J'ai commencé à travailler en

1978 en tant que contractuelle à la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt. On m'a alors conseillé de passer des concours, ce que j'ai fait : j'ai réussi le concours de sténodactylographe du cadre départemental, mise à disposition du bureau des finances de l'État à la préfecture de l'Aube. Suite à mon mariage, j'ai demandé un détachement à la mairie de Mussy en 1982. Après les élections municipales de 1989, M. PERNELLE, secrétaire général de la mairie de Mussy, a quitté la commune en 1990 pour entrer en fonction à Saint Parres aux Tertres. Il m'a demandé de l'y rejoindre comme adjointe, ce que j'ai fait en 1991. Et je suis restée à la mairie de Saint Parres pendant 31 ans.

L. P. : *Avec combien de maires avez-vous travaillé ?*

M. C. : C'est M. GRAVELLE qui m'a recrutée, mais je n'ai pas travaillé longtemps avec lui car il est décédé en 1992. Puis j'ai travaillé avec Mme ROTA pendant 28 ans. C'est elle qui m'a proposé le poste de DGS quand le titulaire, M. PERNELLE, est parti en 2003. En 2020, un nouveau maire, M. HIRTZIG (que je connaissais déjà puisqu'il avait été adjoint), m'a prolongée dans mes fonctions, d'un commun accord. En tout donc, j'ai collaboré avec 5 maires : 2 à Mussy et 3 à Saint Parres aux Tertres.

Suite de l'article ►

L. P. : *Que ressentez-vous au moment de quitter votre vie professionnelle ?*

M. C. : Pour commencer, j'ai du mal à imaginer que je vais la quitter ! Sans vouloir manquer de modestie, je pars avec la satisfaction du devoir accompli. J'ai donné le maximum. J'ai gravi les échelons petit à petit, tout comme de nombreux DGS. Je pense que commencer « en bas de l'échelle » apporte beaucoup dans l'exercice de cette fonction. C'est un métier très exigeant et chronophage, mais aussi immensément intéressant. Je ne regrette absolument pas de l'avoir exercé. Il exige de savoir se renouveler et s'adapter sans arrêt car il y a toujours des nouveautés (concernant les élections, le budget...). J'aurai aimé faire encore davantage, comme par exemple de la veille juridique, mais je manquais de temps malheureusement ...

L. P. : *Quels souvenirs garderez-vous ? Qu'est-ce qui vous manquera le plus ?*

M. C. : Ce qui me manquera le plus, c'est le contact avec les collègues et les élus, y compris ceux de l'agglomération troyenne. Du jour au lendemain, ne plus recevoir de mails ou de coups de téléphone peut être difficile ...

Je garderai beaucoup de souvenirs. En citer un seul me paraît compliqué ... Je me souviens de la chapelle ardente mise en place à la mairie lors du décès de M. GRAVELLE.

J'ai également été très marquée par les élections municipales de 2020 en raison de leur contexte très particulier, à la fois sur le plan personnel, puisque j'ai perdu une personne très proche quelques jours auparavant, et sur le plan général, le confinement ayant démarré seulement deux jours après la clôture du scrutin. En tant que DGS, j'étais la seule personne présente à la mairie, le reste du personnel étant en télétravail. Les bureaux de vote laissés à l'abandon (comme s'il y avait eu la guerre), la mairie vide, le silence ... et cette crise sanitaire ! Je n'avais jamais connu cela.

Parmi les bons souvenirs, je garderai en mémoire le Festival du disque de collection organisé par mon prédécesseur, Gérard PERNELLE, durant lequel j'ai pu rencontrer les chanteurs Hugues AUFFRAY et Christophe.

L. P. : *Pouvez-vous nous faire part de quelques anecdotes ?*

M. C. : Je me rappelle d'un samedi où, à l'heure du déjeuner, une habitante est venue à mon domicile m'apporter un chien qui errait dans les rues de la commune.

Autre anecdote : À Mussy, alors que nous distribuions les surplus alimentaires de la CEE (ancêtre de l'Union

Muriel CHARITÉ en 1992



européenne), un adjoint au maire a utilisé le système D pour réinventer le fil à couper le beurre et tailler des parts dans d'énormes mottes de beurre !

Un souvenir beaucoup moins drôle : la prise en charge, avec le maire, d'une jeune femme que son mari venait de malmener parce qu'elle n'avait pas suffisamment salé l'eau des pâtes ...

« Je pars avec la satisfaction du devoir accompli. »

L. P. : *Vous habitez à Saint Parres aux Tertres. Allez-vous y rester ?*

M. C. : Oui, sans hésitation ! Des collègues m'avaient déconseillé d'habiter dans la commune dans laquelle j'exerçais mais, lors de mes débuts à la

mairie de Saint Parres, je parcourais 100 km chaque jour car j'habitais à Mussy. Pour éviter ces trajets, je me suis installée dans la commune avec mon mari et mes enfants et nous ne regrettons pas notre choix. Nous sommes très attachés à Saint Parres aux Tertres.

L. P. : *Quels sont, selon vous, les attraits de la commune pour ses habitants ?*

M. C. : Saint Parres est une commune à taille humaine. Nous sommes proches du centre de l'agglomération troyenne, tout en étant à la campagne (derrière chez moi, il m'arrive de voir des chevreuils !). Nous pouvons, en quelques minutes, aller voir un spectacle à Troyes. Et nous avons tous les commerces, ou presque, sur place.

L. P. : *Quel est votre endroit préféré à Saint Parres aux Tertres ?*

M. C. : J'adore le moulin de Baires, c'est un bel endroit. Avec les confinements successifs, j'ai aussi découvert des sentiers que je ne connaissais pas. Ce que j'aime à Saint Parres, c'est la nature !

L. P. : *Quels sont vos projets pour cette nouvelle vie qui s'annonce ?*

M. C. : C'est très simple : profiter de la vie, des enfants et des petits-enfants, des amis. Savourer les petits bonheurs ordinaires, comme m'installer à l'ombre, dans mon jardin, pour dévorer un bon livre. Quand vous lisez toute la journée des instructions officielles, en rentrant à la maison, vous n'avez malheureusement plus envie de lire. J'aimerais également voyager. Avant la pandémie, j'avais dit à mon mari : « Fais une liste des pays que tu veux visiter, j'en fais une aussi. Nous croisons nos listes

et nous partons ». Mais la Covid est passée par là ... Sans oublier que j'ai encore deux autres fonctions que je n'ai pas envie de quitter pour le moment : je suis présidente de la section auboise de la *Mutuelle nationale territoriale* et je suis chargée de cours au *Centre national de la fonction publique territoriale* (CNFPT). J'ai encore de quoi m'occuper !

L'ensemble de l'équipe municipale remercie Muriel CHARITÉ pour son dévouement envers la commune et les habitants de Saint Parres aux Tertres et lui souhaite une très belle retraite.

Témoignages...

> JACK HIRTZIG MAIRE DE SAINT PARRES

Avec le départ en retraite de Mme CHARITÉ, c'est une page de l'histoire de notre commune qui se tourne.

*Directrice générale des services depuis le départ de M. PERNELLE, elle a assumé cette responsabilité avec un **grand professionnalisme**, ce qui lui a valu le respect de ses collègues et des élus. Après toutes ces années passées dans sa seconde maison, « commune celle-là », Muriel mérite bien de se consacrer à ses enfants et à ses adorables petits-enfants et, cela va sans dire, à son époux. **Au nom de tout le conseil municipal, j'adresse à Muriel CHARITÉ nos plus vifs remerciements.** Avant de partir, elle a su transmettre à Maud LOISON, qui va lui succéder, le sens du service public.*

> MAUD LOISON, PROCHAINE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

*J'ai eu le privilège de travailler aux côtés de Muriel CHARITÉ pendant 10 ans : **son esprit du service public, exclusivement tourné vers l'intérêt général**, au service des administrés, des élus et du personnel communal, lui a permis d'accomplir **une brillante carrière professionnelle**. Elle fut durant ces années **mon mentor**, tant sur sa gestion des dossiers que sa capacité à diriger les services communaux avec **efficacité, écoute et bienveillance**. **Muriel CHARITÉ aura marqué la commune de son empreinte** et notre rôle sera de faire perdurer son éthique professionnelle au sein de la mairie.*

> CATHERINE CHARVOT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES

Mme CHARITÉ est l'incarnation du service public.** Jamais avare de conseils et d'explications envers ses collaborateurs et les élus, **elle a l'intérêt général chevillé au corps depuis plus de 42 ans, dont 31 ans à Saint Parres aux Tertres.

J'ai travaillé 18 ans à ses côtés dans une réelle relation de confiance et d'efficacité.. Il faut dorénavant qu'elle pense enfin à elle avant de penser aux autres. Merci Muriel, en mon nom et en celui de tous les agents de Saint Parres aux Tertres, actifs et retraités.

COMITÉ DES FÊTES

de St Parres aux Tertres

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JANVIER 2022

Vanessa QUILLE, secrétaire, a présenté **les bilans moral et d'activité**. Marie AUBANEL, trésorière, a détaillé **un bilan financier positif**. Très peu d'activités ont pu être proposées suite à la pandémie de Covid-19 qui sévit encore. Trois nouvelles bonnes volontés ont rejoint l'association.

Le bureau 2022 est ainsi constitué :

- **Présidente** : Martine WITKOWSKI, vice-présidente : Mélanie BAUDIN
- **Secrétaire** : Vanessa QUILLE, vice-secrétaire : Chantal CURNY
- **Trésorière** : Marie AUBANEL, vice-trésorier : Miguel MORÉNO

REPAS DANSANT

Le repas dansant, initialement prévu le dimanche 27 février 2022, a été reporté au dimanche 11 septembre 2022, à 12h, à la salle Deterre Chevalier. Le thème de cette année est « cuisines du monde ».

L'Afrique du Nord sera mise à l'honneur grâce à un succulent **couscous**, accompagné par la musique de **l'orchestre rémois de Gérard MARCY et sa chanteuse Sabine**, ainsi que par les **danseuses orientales d'Orient'Alzina**. Tarif : 37 € / personne.

Inscription et réservation auprès de :

- Martine WITKOWSKI :
03 25 80 87 20
- ou de Miguel MORÉNO :
06 32 40 22 11

VIDE PUÉRICULTURE

Le Comité des fêtes organise un **grand week-end vide puéricul-**

ture le samedi 2 et le dimanche 3 avril 2022, à l'ancienne caserne des pompiers.

Vous pourrez y vendre ou y acheter des **vêtements d'enfants**, neufs ou d'occasion, des **accessoires de puériculture**, des **jouets** et des **jeux**, le tout en très bon état.

Les enfants seront les bienvenus, accompagnés de leurs parents, et, pour quelques euros, trouveront peut-être quelques jeux à acquérir à moindre coût.

Horaire exposants : de 7h à 18h

Horaires visiteurs : de 8h30 à 18h.

Une permanence se tiendra pour les inscriptions le lundi 21 mars et le jeudi 24 mars, de 15h à 18h, à la salle des Conférences.

Renseignements au **03 25 80 87 20** ou consulter le site : brocabrac.fr

GRAND CONCERT DE BRYAN TOURNIÉ

Le Comité des fêtes organise le samedi 4 juin, à la salle Deterre Chevalier, un **grand concert familial avec Bryan TOURNIÉ et ses musiciens.**

Le nom de Bryan TOURNIÉ, jeune artiste de 24 ans, ne vous est sans doute pas inconnu puisqu'**il était l'un des candidats de l'émission télévisée The Voice saison 10**, durant laquelle il s'est illustré **dans l'équipe de jeunes talents menée par le chanteur VIANNEY**. En 2022, il se produira en première partie dans les salles du *Trianon* et de *La nouvelle Ève* à Paris.

Lors du concert du 4 juin à Saint Parres aux Tertres, Bryan TOURNIÉ et ses musiciens offriront au public **deux heures de musique live** pendant lesquelles ils interpréteront aussi bien **des compositions**



inédites que **des reprises variées** (chansons françaises et anglaises tirées du répertoire pop et de la variété). **Une belle soirée familiale et festive assurée !**

HORAIRES :

- Ouverture des portes : 18h30
- Début du concert : 19h30
- Fin du concert : vers 21h30 environ

TARIFS :

- Entrée adulte : 7 €
- Entrée enfant (de 12 à 16 ans) : 5 €
- Gratuit pour les petits jusqu'à 12 ans

Buvette et petite restauration sur place.

Pour plus de renseignements, appelez le 03 25 80 87 20.

PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES EN 2022

- **Samedi 2 et dimanche 3 avril** : vide puériculture
- **Samedi 4 juin** : concert de Bryan TOURNIÉ
- **Dimanche 4 septembre** : vide grenier
- **Dimanche 11 septembre** : repas dansant
- **Dimanche 15 octobre** : thé dansant (orchestre Yannick CHAMPION)
- **Samedi 26 et dimanche 27 novembre** : marché de Noël
- Un voyage (familial) qui reste à déterminer

CLUB DU

NOUVEL ÂGE

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 4 janvier 2022. Le président a ouvert la séance par une minute de silence pour rendre hommage aux adhérents décédés.

La secrétaire a présenté le rapport d'activité, limitée depuis 2 ans par les mesures sanitaires. La trésorière a fait un point sur les finances du club. Les éléments ont été confirmés par Michel FLEURENCE, vérificateur aux comptes.

Comme prévu par les statuts, **les membres du conseil d'administration ont été élus** : Louis BÉVIER, Claudette BREUIL, Marie-José CORBAZ, Noëlle FLEURENCE, Nicole NIVELET, Yvette NIVELET, Marie-Claude PETIPAS et Alain POITTEVIN.

L'assemblée générale a été suivie d'un verre de l'amitié. Les adhérents ont dégusté la galette des rois assis autour de la table, dans le respect des mesures sanitaires.

Pour mémoire, les activités du club sont :

- **jeux de cartes et jeux de société** les mardis et jeudis après-midi, dans la salle La Grange (maximum 20 personnes).
- **un repas avec musique** une fois par mois, dans la salle Deterre Chevalier.



- **des sorties d'une journée** : les prochaines auront lieu le mardi 14 juin 2022 à Provins et le jeudi 15 septembre 2022 au lac du Der. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le **03 25 80 42 10**.

Suite à l'AG, les membres du conseil d'administration ont élu le bureau :

- **Président** : Alain POITTEVIN, **vice-présidente et trésorière** : Marie-Claude PETIPAS
- **Vice-trésorière** : Noëlle FLEURENCE
- **Secrétaire** : Marie-José CORBAZ, **vice-secrétaire** : Yvette NIVELET

> INSIEME, OU LE PLAISIR D'ÊTRE ENSEMBLE



La situation sanitaire s'étant un peu améliorée, *Insieme* n'a eu qu'une hâte : la reprise des répétitions ! Après cette année blanche, les membres de l'association sont dans les starting-blocks pour vous présenter leur **nouveau spectacle**, haut en couleurs et en émotions. Vous avez pu **en découvrir un extrait lors de la représentation donnée à Saint Parres à l'occasion du Téléthon en décembre 2021**.

Leur crédo est le collectif, « ensemble », et ils continuent à travailler, à affiner **ce spectacle qui vous sera présenté le 30 avril prochain à 20h30 dans la salle Deterre Chevalier (ouverture des portes à 20h)**. N'hésitez pas à venir, ce sera pour la bonne cause, car ce spectacle sera donné **au profit du Soutien Actif**.

La troupe d'*Insieme* vous tiendra informés des dates des autres représentations via sa page Facebook, son compte Instagram et son site internet.

Insieme est une histoire collective, un rassemblement de quelques amateurs qui vous attendent afin de partager avec vous leur **passion pour le monde du spectacle**. Alors, si vous avez envie de **tenter l'aventure avec eux**, contactez-les ! Ils se feront un plaisir de vous accueillir lors d'une de leurs **répétitions à La Grange le vendredi soir**. Pas besoin d'expérience dans le chant, seulement de **beaucoup de motivation pour de nouveaux projets** (et si vous savez danser et jouer la comédie, cela les intéresse aussi !).

La crise sanitaire nous a fait réaliser qu'il faut profiter du temps présent et ne pas passer à côté de chaque petit moment de plaisir ... et *Insieme* en a des tonnes à distribuer après cette longue attente. Alors, pas d'hésitation, allez voir leur spectacle !

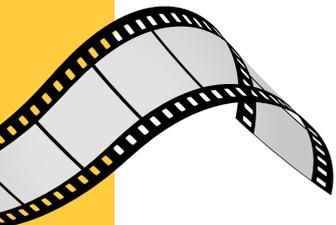
CONTACT :

- Présidente : Valérie MURA
- Tél : **07 83 93 33 51**
- Mail : **insieme.compagnie@hotmail.com**
- Site Internet : **www.insieme-compagnie.fr**
- Page Facebook : **www.facebook.com/Insieme.official**
- Instagram : **insieme.compagnie**

Association

PIERRE

CHAUSSIN



LE 7^{ème} ART S'INSTALLE À SAINT PARRES !

Depuis quelques semaines, une **nouvelle association** a élu domicile dans notre commune : l'association *Pierre CHAUSSIN*, anciennement implantée à Sainte Savine. Celle-ci a d'ores et déjà projeté 5 films iraniens dans notre commune, les 18 et 19 mars derniers.

Après le décès de l'abbé Pierre CHAUSSIN, Troyen grand passionné de cinéma, des amis et admirateurs ont décidé de lui rendre hommage en créant une association portant son nom. **Son but : défendre et promouvoir la culture cinématographique sous toutes ses formes** : longs et courts métrages, documentaires, conférences ... avec le souci de faire connaître « **un autre cinéma** », celui que ne véhiculent pas les circuits commerciaux.

Pour permettre au plus grand nombre d'assister aux projections, **l'entrée est gratuite**. Lors des séances, toujours suivies d'**échanges**, des **documents relatifs aux films** sont distribués à tous les spectateurs. Le plus souvent, des invités, en lien avec les films programmés, accompagnent les projections.

D'autres projections adaptées aux enfants seront proposées à la rentrée scolaire prochaine aux écoles du groupe scolaire dans le cadre d'une éducation à l'image.

Les séances auront toujours lieu dans la salle Deterre Chevalier. Chaque film sera proposé deux fois le même jour : à 14h30 et à 20h.

Le calendrier des projections sera régulièrement communiqué dans *Le Patroclien*, sur les panneaux d'affichage de la ville, sur le site Internet municipal et via l'application mobile *IntraMuros*.

Vous pouvez également consulter le site de l'association :

www.pierreachaussin.net

CALENDRIER DES PROCHAINES PROJECTIONS :

- **Mardi 5 avril** : *La tendre indifférence du monde*, film kazak-français (2018)
- **Mercredi 27 avril** : *Slalom*, film français (2020)
- **Jeudi 7 juin** : *Green boys*, film documentaire français (2019)
- **Jeudi 7 juillet** : *Rumble : the Indians who rocked the world*, film documentaire canadien (2018)

Venez nombreux !

➤ LES COPINES SE DONNENT RENDEZ-VOUS À SAINT PARRES

Le rendez-vous des copines a élu domicile à Saint Parres aux Tertres. Cette association,

créée en 2006 par un petit groupe d'amies, a à cœur **de découvrir et de faire découvrir les loisirs créatifs au sens large** : tricot, crochet, origami, feutrine, ateliers déco, carterie ... Au fil du temps, elle s'est enrichie de nouveaux membres, tout en gardant sa **taille humaine**, ce qui lui donne toute sa **convivialité**.

L'association fonctionne grâce à la **mise en commun des connaissances des unes et des autres**, au gré des envies de chacune, toujours dans la bonne humeur. Ainsi, Laurence et Nanou partagent leur passion du crochet, Annick et Elizabeth celle du tricot, Sandrine celle de l'origami, Martine celle de la feutrine et du travail des fleurs ... Les membres ont créé un groupe WhatsApp où elles échangent notamment les réalisations vues sur la toile, qui peuvent être source d'inspiration pour de futurs ateliers.

L'association est ouverte sur l'extérieur et participe à des événements tels que forum des associations, salon de la création, marché de Noël ...

Les réunions ont lieu le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 20h à 22h à l'ancienne mairie.

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres et à partager avec elles votre passion des loisirs créatifs.

■ **Contact** : lrvd10@gmail.com
Françoise LHERBIER au
06 46 78 12 48



PATRIMOINE

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUS FORME DE RETROUVAILLES

Le samedi 5 février 2022, malgré le froid hivernal et la frilosité générale liée à la pandémie qui freinent de nombreuses personnes dans leurs sorties, il y avait un peu de mouvement salle Deterre Chevalier. Après ces deux années où il n'avait pas été possible d'organiser de rassemblement associatif, **alors que le nouveau bureau de l'association Pour le Patrimoine de Saint Parres aux Tertres, élu par correspondance en mars 2021, n'avait toujours pas pu rencontrer ses adhérents, enfin, une assemblée générale a pu être réunie en présentiel.**

Ce fut avec grand plaisir que le conseil d'administration a accueilli une bonne vingtaine de personnes pour leur présenter le **bilan des actions et du budget 2021**. Qu'il s'agisse de participer aux actions menées en partenariat avec la municipalité (Atlas de la biodiversité), de travailler de concert pour la mise en place d'une exposition (Journées du patrimoine) ou de relancer le projet de restauration des vitraux du chœur de l'église, le C.A. n'a pas ménagé sa peine. Même si le nombre des adhésions a baissé cette année, cette reprise d'activité progressive a été l'occasion d'**accueillir de nouveaux adhérents** qui se sont investis dès leur arrivée dans les événements organisés. Merci à eux !

Comme il se devait, **l'A.G. a également procédé à l'élection de plusieurs administrateurs** suite

à la fin des mandats de MM. MAZZOLENI et POITTEVIN, qui se sont retirés du conseil, et de Mme MOUILLÉ, qui a été reconduite comme administratrice. La présidente leur a exprimé, au nom de tous, ses plus sincères remerciements pour tout le temps et l'énergie consacrés pendant de nombreuses années à la restauration et la mise en valeur du patrimoine communal. Suite à la décision de l'assemblée, M. BAUDOUIN, Mme BERNAUER-BUSSIER, Mme GACHIGNARD, Mme TALLEMET et Mme TRITSCH sont venus rejoindre M. CORBAZ, Mme GAUTHROT, Mme LECLERCQ, M. MEUNIER, Mme MOUILLÉ, Mme RABOT et Mme SPILMANN au sein du conseil d'administration alors pleinement constitué.

Quelques projets ont été présentés pour 2022, les principaux étant les Journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre 2022, l'avancement du projet « vitraux » et l'organisation d'une sortie culturelle au château de Chamerolles aux beaux jours. En attendant de vivre ces moments forts tous ensemble, les personnes présentes étaient ravies de s'attabler pour partager un moment de convivialité.

Si vous souhaitez agir pour le patrimoine patroclien, n'hésitez pas à rejoindre l'association !

Il vous suffit d'envoyer un mél à patrimoine.saintparres10410@gmail.fr ou de laisser un message à la mairie.



LC DANSER

LC DANSER FAIT DANSER LES PATROCLIENS DEPUIS PLUS DE 30 ANS !

L'association, qui existe depuis 33 ans, a tenu bon face à la pandémie et a su continuer à s'adapter, pour le plus grand bonheur de ses adhérents. « *Danser est une passion qui nous est nécessaire pour garder un certain équilibre, surtout en ces temps compliqués* », déclare une danseuse.

La devise de LC Danser : « **La danse offre sa place à tout le monde !** » Quels que soient la silhouette, l'âge, la condition physique, l'association propose des **cours de danse classique, modern jazz ou contemporaine** sur des musiques ac-

tuelles, avec **des tarifs parmi les plus accessibles de la métropole troyenne.**

De septembre à juin, lors des répétitions, les danseuses se démènent chaque semaine pour offrir (et s'offrir) le meilleur des moments en fin d'année : le gala, résultat de leur dur labeur.

La danse est un véritable sport, comme le rappelle Laetitia, professeur de danse : « *La danse est un sport très complet qui permet de se dépenser, mais aussi de lâcher-prise, de travailler la mémoire et la synchronisation. Elle consolide*

aussi la confiance en soi dès le plus jeune âge ».

L'association accueille les danseurs / danseuses dès 4 ans et sans limite d'âge.

A Saint Parres aux Tertres, les cours ont lieu les mardis à l'espace Pascale Paradis, de 17h30 à 18h15 pour les petits, de 18h15 à 19h pour les moyens, de 19h à 20h30 pour les grands et adultes.

CONTACT :

- Tél. : **06 41 93 47 97**
- Mail : **LCdanse10@gmail.com**
- Facebook : **LC Danse Laetitia**
- Instagram : **LC_danse_10**

> GRAINE DE LOTUS

Qi Gong (prononcer « Tchi Kong ») signifie « **travail des énergies** ». C'est une gestuelle douce qui se fait au rythme de la respiration, dans la détente et en pleine conscience. **Le but est de rétablir l'unité du corps-mental et l'harmonie avec la nature.**

Le Qi Gong fait partie de la **médecine traditionnelle chinoise.** Avec une

pratique régulière, les bénéfices se font ressentir rapidement. Il permet d'assouplir les articulations, de renforcer la structure du corps, de développer le sens de l'équilibre et de prendre sa santé en mains. Les émotions et le stress sont mieux gérés, la créativité, l'effort intellectuel et la mémorisation améliorés.

Les cours ont lieu à Saint Parres aux Tertres et à

Troyes. Il est possible de faire 2 cours d'essai.

L'association est affiliée à la FAEMC (Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois), agréée par le ministère des Sports.

CONTACT :

- **Marie-Hélène SCHMITT**
au **06 22 59 21 52**
- **Sabine LAMERRE**
au **06 02 05 54 63**

Ensemble et solidaire

UNRPA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JANVIER 2022

L'assemblée générale, qui a réuni 72 personnes, a eu lieu en présence de François KASPER, président de l'UNRPA départemental, et de Régine MERRAD, adjointe au maire.

Claude GAUTHROT, présidente, a lu le rapport moral puis a rendu hommage aux membres décédés et souhaité un bon rétablissement aux malades. Mmes FERRARI, secrétaire, et BERNAUER-BUSSIER, trésorière, ont fait part des rapports moral et financier. **Le bureau a été renouvelé à l'identique**, aucun nouveau candidat ne s'étant présenté. 6 personnes ont rejoint l'association en 2021 et 12 personnes début 2022. **Le tarif de l'adhésion pour 2022 a été porté à 22 €.**

Les prévisions d'activités pour 2022 sont les suivantes : jeux, loto, théâtre à Payns, visite Pro Confort, dictée, sortie éventuelle au lac du Der, pique-nique, Beaujolais nouveau, Téléthon, Noël.

M. KASPER a annoncé son désir de quitter la présidence départementale de l'UNRPA et les fonctions nationales qu'il exerce depuis 16 ans.



Mme GAUTHROT s'est vu offrir des cadeaux et des fleurs de la part de tous les adhérents pour la remercier de son investissement en tant que présidente depuis 9 ans.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

La mairie ayant donné un avis favorable à cette idée, **l'association souhaite décorer les ronds-points et la charrette installée devant la salle Deterre Chevalier.** Le but est d'embellir la commune et d'encourager les habitants à la décorer et à l'égayer.

L'UNRPA lance donc un **appel aux dons de différents outils et matériaux (bois, peinture, pinceaux ...)** afin de réaliser ce projet en en limitant les coûts.

- Pour participer, contactez Claude GAUTHROT au 06 12 22 75 78.

> C.E.A.E.T.C. : QI GONG - TAÏ-CHI-CHUAN

Le **Centre d'Etude des Arts Energétiques Traditionnels Chinois** propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.

Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.

Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

HORAIRE DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

LUNDI

- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI

- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme



- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé
- Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Renseignements / Contact :

- ceaetc10@gmail.com
- 06 12 91 91 25
- Site Internet : www.ceaetc.com

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

à St-Parres

LEROY MERLIN À BE GREEN : OUI, AVEC DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Le 15 décembre dernier, *Leroy Merlin* a déposé à la mairie de Saint Parres deux demandes de permis de construire pour aménager les anciens bâtiments d'*Alinéa* et de *Gifi* dans la zone commerciale *BeGreen*.

L'association *Qualité de vie et bien-être à St-Parres* est favorable à l'arrivée de cette enseigne, leader sur le marché du bricolage, qui fera plaisir aux nombreux amateurs.

Compte tenu de son attractivité, elle attirera des consommateurs de tout le département et des départements limitrophes qui viendront aggraver les problèmes de circulation connus de tous sur des voies sous-dimensionnées, dans une zone cul-de-sac saturée aux heures de pointe.

L'association considère donc que l'autorisation d'ouverture doit être assortie de conditions très claires concernant les aménagements routiers indispensables pour absorber ces flux supplémentaires, sur leur calendrier et leur financement. Fidèle à sa démarche de travail partenarial avec les décideurs politiques, l'association a pris contact avec le conseil départemental, Troyes Champagne

Métropole et la commune, chacun pour ce qui concerne ses compétences respectives en matière de voirie. Mais, à la fin de l'instruction, c'est au maire de Saint Parres que reviendra le choix décisif. C'est lui, et lui seul, qui décidera de refuser ou d'accorder les permis de construire autorisant *Leroy Merlin* à s'installer dans les anciens locaux d'*Alinéa* et de *Gifi*.

Dans un courrier adressé au maire le 7 janvier 2022, l'association lui a fait part de son espoir dans les termes suivants : « *compte tenu de vos engagements publics et de votre travail déterminé sur le dossier de la circulation depuis votre élection, nous sommes persuadés que vous conditionnez l'arrivée de Leroy Merlin à la mise en œuvre préalable de conditions d'accès acceptables et propres à protéger la qualité de vie des Patrocliens* ».

A l'heure actuelle, l'association attend donc la décision de M. le Maire sur ce dossier

extrêmement important. Avec confiance ...

Les questions de l'association :

- Quel sera l'impact de l'implantation de *Leroy Merlin* sur les flux de circulation ?
- Combien de camions de livraison en plus chaque jour ?
- Comment rentreront-ils et sortiront-ils de *BeGreen* ?
- Quelle incidence sur les délais d'intervention des services de secours et de sécurité (pompiers, police, ambulances) ?
- Des accès directs sont-ils prévus (sur la route de Baires et sur la rocade) ?
- Quel calendrier et quel financement pour la création de ces accès ?

Pour contacter l'association :

- Président :
Lucien SPILMANN 58 ter, rue Jean Jaurès / **06 28 52 90 32**
- Secrétaire : Marc BRET
8, rue de Soëst / **06 10 44 49 32**
- Mail :
asso.cadreviestparres@gmail.com



L'accès BeGreen saturé aux heures de pointe

Les aventures de Pépé Almaric



Retrouvez Almaric et ses amis sur youtube. Matthieu Loubiere 2022

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'église de Saint Parres aux Tertres a été édifée au XVI^e siècle.

Son portail sud date de 1547. De style flamboyant, il est presque identique à celui de Pont-Sainte-Marie.

La tour porte la date de 1557 et a été mise en œuvre par les maîtres maçons JADEMET et THIÉDOT.

Les vitraux d'origine, datant essentiellement du début et du second tiers du XVI^e siècle, ont été en grande partie conservés. Ils ont été classés en octobre 1894.

Quant à l'édifice, il a été classé au titre des monuments historiques en mars 1942.

COLORIAGE JOYEUSES PÂQUES !





Madame, Monsieur,

Il y a 2 ans, nous subissons les premiers effets de cette crise sanitaire mondiale, inconnue jusqu'à ce jour.

Depuis quelques mois, le variant Omicron a déferlé sur notre population, faisant exploser le nombre de cas positifs au Covid. D'après certains scientifiques, cette contagion devrait nous permettre d'atteindre un taux d'immunité infléchissant la courbe des contaminations. Espérons que ces hommes de science seront dans le vrai, que nous pourrons oublier toutes ces frustrations et retrouver une vie un peu plus normale.

En début d'année, le premier magistrat a indiqué la ligne directrice retenue pour l'exercice à venir : « **Saint Parres veut modérer ses dépenses en 2022** ».

Il est absolument indispensable, nécessaire, d'appliquer ces principes de bon sens. Certaines opérations ou études ont été déplacées de 2021 à 2022. Dans le budget, qui sera proposé fin mars /début avril, il faudra tenir compte de ces éléments différés qui s'ajouteront au programme prévisionnel. La mise à niveau financière obligera à des arbitrages stricts, afin de tenir un budget pertinent, cohérent.

J'aurai certainement la possibilité de vous en reparler dans le numéro de juin.

« **Objectif : réduire l'endettement de la commune** ».

Avec un endettement, en 2021, de 88,41 €/habitant, notre commune se situe parmi les « **bons élèves** ».

Pour info et en comparaison, l'excellente gestion du département le conduit à un endettement de 95,5 €/habitant (moyenne des départements de taille comparable : 543 €/habitant).

Un facteur favorable est également à prendre en compte pour 2022 et 2023 : **l'extinction de 3 emprunts**, ce qui allégera la dette à partir de ces 2 exercices.

Cette réalité est le fruit d'une gestion financière saine, responsable, mesurée, menée durant les mandats précédents.

Au-delà des aides et subventions, l'investissement dans des projets structurants, valorisants, justifie l'endettement **raisonné et raisonnable** d'une commune.

Saint Parres, comme toutes les communes, supporte des charges supplémentaires et/ou l'amputation de certaines recettes.

La vigilance, la prudence, la concertation doivent guider les choix : être pragmatique dans la gestion des affaires communales, réfléchir avec les administrés à leurs besoins, **tout en étant respectueux des finances communales.**

Ne pas oublier qu'aucun élu n'est propriétaire des sommes d'argent qui lui sont confiées.

Je vous donne rendez-vous en juin, dans le prochain *Patroclien*.

Bien à vous.

Joël FRANCOIS

Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »

> ÉTAT CIVIL 1^{ER} TRIMESTRE 2022

NAISSANCES

- **Sacha, Mattia MELVILLE**, né le 16 novembre 2021 à Troyes
- **Lyana VITTEMANN SPAZZI**, née le 21 décembre 2021 à Troyes
- **Céleste MARCHAL BOUDIN**, née le 12 janvier 2022 à Troyes



DÉCÈS

- **Josépha CHRÉTIEN née HANAS**, le 16 novembre 2021 à Saint Parres aux Tertres
- **Robert, Jean MICHEL**, le 14 décembre 2021 à Troyes
- **Odette Henriette VAUTHIER née DÉCOMBE**, le 17 décembre 2021 à Saint Parres aux Tertres
- **Suzanne, Louise, Marguerite THOMY née BOIZON**, le 20 décembre 2021 à Troyes
- **Jacqueline, Alice, Henriette ZUMBIHL née PRULHIÈRE**, le 4 janvier 2022 à Troyes
- **Ginette, Thérèse, Louise SIDOROW née GALTON**, le 20 janvier 2022 à Troyes
- **Antonio DE PASCALE**, le 29 janvier 2022 à Troyes

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Commune de Saint Parres aux Tertres
2, rue Henri Berthelot - CS 40064
10092 TROYES CEDEX

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Tél. **03 25 72 12 30**

www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) :
de 7h30 à 19h30

> BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi** : 14h - 18h
- **Mercredi** : 10h - 13h et 14h - 19h
- **Vendredi** : 14h - 19h
- **Samedi** : 10h - 13h et 14h - 17h
- Tél : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Brossolette-Ferry :

- Ecole maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- Ecole élémentaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- Ecole élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**
- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR



Inscriptions et distribution
Ouvert toute l'année

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
de 10h à 11h30 et de 12h30 à 15h30
- Les samedis : de 9h30 à 11h30

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes
(Tél. : 03 25 71 04 04)

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Calendrier 2022 :

- 5 et 6 avril
- 28 et 29 juin
- 6 et 7 septembre
- 25 et 26 octobre
- 6 et 7 décembre



Action médico-sociale

DE LA DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend **du centre médico-social 2, rue du Docteur Roux – 10150 Pont-Sainte-Marie (tél : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

■ **PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS : tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois de 9h à 12h à la mairie de Saint Parres aux Tertres.** En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires.

Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ **SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :**

L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.

■ **SERVICE UNITE PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :**

■ Vous avez plus de 60 ans vous cherchez des renseignements sur : Ecoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.
 ■ Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation. Vous pouvez contacter l'assistante sociale au **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (**03 25 72 12 30**), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION

JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche.

Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

■ Tél : **03 25 71 61 54**

■ Mail : **pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr**

RÉDUISONS NOS DÉCHETS...

532 kg de déchets au total =

ce qu'un habitant de l'agglomération produit en moyenne chaque année, tous flux confondus

Radiographie de notre poubelle d'ordures ménagères

Agir ensemble sur ces déchets qui n'ont pas leur place dans le bac d'ordures ménagères



Moyenne des quantités d'ordures ménagères produites par habitant sur un an (campagne de caractérisations de 2018)

Comment ?

- ➔ Éviter le gaspillage alimentaire / Privilégier le réutilisable au jetable
- ➔ Acheter en vrac et contourner le suremballage, autant que possible
- ➔ Adopter un composteur pour réduire ses biodéchets (en vente sur troyes-champagne-metropole.fr)
- ➔ Faire usage des bornes d'apport volontaire Verre/Papier
- ➔ Préférer les bornes Relais pour jeter ses textiles (lerelais.org pour retrouver les bornes près de chez soi)
- ➔ Encourager le réemploi pour ses objets encore en bon état (échanger-revendre-donner)
Des points-réemploi pour le Foyer aubois sont également présents dans les déchèteries

TOUS UNIS CONTRE LE CANCER

Du samedi 12 au dimanche 27 mars dernier, nous nous sommes mobilisés contre le cancer ! E.Leclerc soutient le programme « Enfants, Adolescents et Cancer » de la Ligue Contre le Cancer. Durant l'opération, à chaque passage en caisse, ou avant de valider une commande sur leclercdrive.fr, nos clients ont eu la possibilité de faire un don de 2€ à la Ligue.



Chaque année au mois de mars, nous menons cette opération dans tous nos magasins et drives (Centre Auto, Animalerie, Hypermarché, Parfumerie Une Heure Pour Soi, Parapharmacie...). En 2021, ce sont au total 10 274€ qui ont été récoltés et reversés au Comité de l'Aube de l'association Ligue Contre le Cancer.

LA GRANDE RENCONTRE

Nombreux ont été les candidats à venir participer

à la Grande Rencontre, le grand rendez-vous de l'emploi que nous avons organisé samedi 19 mars dernier dans la Cafétéria de notre Hypermarché de Saint Parres aux Tertres.



Ce job dating, libre d'accès et sans inscription préalable, était destiné à recruter nos futurs collaborateurs. Les candidats se sont donc présentés, avec ou sans CV, puis ont été reçus en entretien d'une dizaine de minutes par un responsable de l'entreprise. Nous avons pris l'engagement d'apporter une réponse, dans la dizaine de jours qui suit. E.Leclerc à Troyes est une entreprise qui réunit aujourd'hui un peu plus de 600 collaborateurs. **Nos besoins en recrutement concernent principalement les métiers** allant de l'hôte de caisse, au boucher, en passant par des préparateurs de commande, ou des employés commerciaux. Sachez également que nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires ou des alternants. **Et si c'était vous le prochain talent à nous rejoindre ?**

Vous pouvez postuler toute l'année sur l'adresse e-mail recrutement@saint-parres-aux-tertres.leclerc

10 ANS DÉJÀ !

La Crèche « Les petits pas du terre » est située au cœur de la ville de Saint Parres aux Tertres depuis maintenant **10 ans !**



Elle est née de la volonté commune entre les centres E.Leclerc à Troyes et la ville de Saint Parres aux Tertres de mettre à disposition un lieu d'accueil pour les enfants des collaborateurs ou des administrés. Aujourd'hui, ce lieu où s'épanouissent les plus petits peut accueillir 25 enfants, dont 10 places sont réservées à nos collaborateurs, 10 à la mairie et 5 pour l'entreprise Festilight. Ce sont d'ailleurs à ce jour **110 enfants** qui sont passés par ces murs depuis le mois d'avril 2012, soit l'inauguration de la crèche.